



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Deuxième session ordinaire
Rome, 14-18 novembre 2022

Distribution: générale	Point X de l'ordre du jour
Date: 7 juillet 2022	WFP/EB.2/2022/X-X/X/DRAFT
Original: anglais	Questions opérationnelles – plans stratégiques de pays
	Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Projet de plan stratégique de pays – Liban (2023-2025)

Durée	1 ^{er} janvier 2023-31 décembre 2025
Coût total pour le PAM	5 311 257 433 dollars É.-U.
Marqueur de l'égalité femmes-hommes et de l'âge*	4

* <https://gender.manuals.wfp.org/fr/gender-toolkit/gender-in-programming/gender-and-age-marker/>

Résumé

Depuis 2019, le Liban est confronté à une crise multidimensionnelle caractérisée par la contraction économique et financière la plus importante que le pays ait jamais connue en temps de paix, encore aggravée par les impasses politiques, la pandémie de COVID-19 et l'explosion qui a eu lieu dans le port de Beyrouth en 2020. Les crises multiformes du Liban ont érodé les progrès accomplis sur la voie de la réalisation des objectifs de développement durable et toutes les communautés souffrent de l'augmentation brutale de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire. Les tensions sociales inter et intracommunautaires se sont également accentuées, en grande partie du fait des rivalités suscitées par les ressources limitées, d'autant que le Liban continue d'accueillir 1,5 million de réfugiés syriens.

Dans ce contexte, le plan stratégique de pays pour 2023-2025 vise à assurer que les besoins alimentaires et autres besoins essentiels des femmes, des hommes, des filles et des garçons libanais et réfugiés sont satisfaits et que la résilience des ménages et des communautés est renforcée.

Coordonnateurs responsables:

Mme C. Fleischer
Directrice régionale
Moyen-Orient, Afrique du Nord, Europe orientale
courriel: corinne.fleischer@wfp.org

M. A. Alwardat
Directeur de pays
courriel: abdallah.alwardat@wfp.org

Aux niveaux national et local, le PAM aidera le Gouvernement à mettre en place des institutions et des systèmes pérennes à même de faire face aux chocs actuels et futurs. Au cours de la période couverte par le plan stratégique de pays, ce soutien permettra au PAM de commencer à transférer au Gouvernement la responsabilité budgétaire et opérationnelle de la fourniture de l'assistance aux personnes les plus vulnérables. L'une des principales hypothèses retenues est que le Gouvernement accomplira les réformes structurelles tant attendues qui ouvriront la voie à la reprise économique et permettront de dégager les capacités et les ressources nécessaires à la mise en place de filets de protection sociale pris en charge par le pays.

Dans le cadre de la réalisation des objectifs de développement durable 2 et 17, le plan stratégique de pays vise l'obtention des cinq effets directs ci-après qui sont cohérents avec le plan de gestion de la crise au Liban approuvé par le Gouvernement, le plan d'intervention d'urgence au Liban, d'autres priorités nationales et le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable pour 2023-2025.

- *Effet direct 1:* Les personnes vulnérables sur le plan économique et en situation d'insécurité alimentaire vivant au Liban, y compris les réfugiés, satisfont leurs besoins essentiels pendant et après les crises.
- *Effet direct 2:* Les personnes extrêmement pauvres et vulnérables vivant au Liban, y compris les enfants, sont plus résilientes grâce à leur prise en charge par les filets nationaux de protection sociale tout au long de l'année.
- *Effet direct 3:* D'ici à 2025, les individus, les ménages et les communautés vivant au Liban qui sont vulnérables face aux chocs économiques et climatiques disposent de moyens d'existence plus résilients.
- *Effet direct 4:* D'ici à 2025, les institutions nationales du Liban sont dotées de capacités renforcées leur permettant de gérer les filets de protection sociale et d'autres programmes.
- *Effet direct 5:* Les acteurs humanitaires tirent profit d'une meilleure coordination et de services délégués qui permettent d'assurer une assistance avant, pendant et après les crises.

Pour obtenir ces effets directs, le PAM continuera d'établir des partenariats essentiels avec le Gouvernement, des organisations non gouvernementales et communautaires, la Banque mondiale et d'autres entités des Nations Unies, notamment le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Projet de décision*

Le Conseil approuve le plan stratégique pour le Liban (2023-2025) (WFP/EB.2/2022/X-X/X), pour un coût total pour le PAM de 5 311 257 433 dollars É.-U.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décision et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

1. Analyse de la situation du pays

1.1 Contexte national

1. Autrefois pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, le Liban a dans l'ensemble nettement régressé sur les plans social et économique, et entre 2015 et 2020, le pays a été rétrogradé de la 67^e place à la 92^e place selon l'indice de développement humain¹. Des décennies de mauvaise gestion financière et de gouvernance médiocre ont abouti au délitement du système financier et à une montée des revendications économiques et sociales. En 2021, on estime que le produit intérieur brut est tombé à 21,8 milliards de dollars, soit une contraction de 58 pour cent en deux ans². Une très nette détérioration de la valeur de la livre libanaise (de 211 pour cent par rapport au dollar des États-Unis en 2021) sur fond de forte dépendance à l'égard des importations s'est soldée par une inflation galopante: entre 2019 et 2022, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 711 pour cent, et l'indice des prix des produits alimentaires de plus de 3 000 pour cent³.
2. Depuis 2019, la pauvreté et l'insécurité alimentaire augmentent alors que les ménages doivent faire face à une inflation spectaculaire (en particulier des prix des produits alimentaires) et à la dégradation de leur pouvoir d'achat et que les filets de protection sociale sont limités. D'après les évaluations menées par le PAM, 53 pour cent de la population libanaise (2,06 millions de personnes) était gravement ou modérément vulnérable en décembre 2021, ce qui représente une augmentation de 11 points de pourcentage sur 12 mois⁴.
3. Pays hôte de 1,5 million de réfugiés provenant de la République arabe syrienne, 207 700 de l'État de Palestine et environ 14 800 d'autres pays, le Liban accueille le plus grand nombre de réfugiés par habitant au monde. La crise économique a aggravé le dénuement auquel ces réfugiés doivent faire face: en 2021, 88 pour cent des réfugiés syriens (1,32 million de personnes) étaient extrêmement pauvres⁵, contre 73 pour cent des réfugiés d'autres nationalités en 2020⁶.
4. La crise financière libanaise et l'appauvrissement de la population ont creusé les inégalités entre les femmes et les hommes et les inégalités de revenus et de patrimoine, déjà très importantes, et accentué le caractère inéquitable de l'accès à l'emploi, à l'éducation et aux soins de santé. En 2021, le Liban se classait au 132^e rang sur 156 pays en ce qui concerne les disparités entre les femmes et les hommes dans les domaines de la participation à la vie économique et politique, de l'éducation et de la santé⁷. Les personnes handicapées se heurtent à des obstacles considérables s'agissant d'accéder à l'éducation, de satisfaire leurs besoins essentiels et de bénéficier d'autres services.

¹ Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). 2020. *Rapport mondial sur le développement humain 2020: La prochaine frontière – Le développement humain et l'Anthropocène*.

² Banque mondiale. 2022. *La crise libanaise: un grand déni sur fond de dépression délibérée*. Communiqué de presse, 25 janvier 2022.

³ Administration centrale de la statistique. 2022. *Données relatives à l'indice des prix à la consommation pour février 2022*.

⁴ L'indice permettant d'évaluer le degré de dénuement des ménages est une mesure de la pauvreté non monétaire que le PAM a mise au point à partir des données issues de ses enquêtes d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité utilisant la téléphonie mobile. L'indice permet de classer les ménages en fonction du nombre de facteurs de vulnérabilité rencontrés au regard du niveau de vie minimal dans cinq domaines, à savoir l'alimentation, la santé, l'éducation, le logement et les moyens d'existence.

⁵ Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et PAM. 2022. *VASyR 2021 – Vulnerability Assessment of Syrian Refugees in Lebanon*.

⁶ HCR. 2021. *VARON 2020: Vulnerability Assessment of Refugees of Other Nationalities in Lebanon*.

⁷ Forum économique mondial. 2021. *Global Gender Gap Report 2021 – Insight Report*.

5. Les enfants souffrent, eux aussi, des répercussions de la crise multidimensionnelle. Neuf pour cent des ménages libanais et 22 pour cent des ménages syriens se sont retrouvés dans l'obligation de faire travailler leurs enfants, et 15 pour cent des ménages libanais et 35 pour cent des ménages syriens ont cessé d'envoyer leurs enfants à l'école. On estime que 30 pour cent des enfants réfugiés syriens d'âge scolaire ne sont jamais allés à l'école. Davantage de ménages marient leurs filles jeunes pour alléger la charge économique qui pèse sur eux: une fille syrienne sur cinq (âgées de 15 à 19 ans) aurait été mariée en 2021⁸. Le nombre de signalements de maltraitance et d'exploitation d'enfants a également augmenté, avec une hausse de 44 pour cent entre 2020 et 2021⁹.

1.2 Progrès vers la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030

6. En 2018, le Liban a présenté un examen national volontaire des progrès qu'il a accomplis sur la voie de la réalisation des objectifs énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les auteurs de cet examen soulignaient les répercussions de la crise des réfugiés syriens sur les services publics et l'économie ainsi que la nécessité de s'attaquer à la pauvreté croissante, d'améliorer les services d'éducation et de santé et de renforcer la participation des femmes à la vie politique et économique.
7. En 2021, le Liban se classait au 93^e rang sur 165 pays s'agissant des progrès réalisés pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD), certains éléments semblant indiquer que la concrétisation de sept ODD était en bonne voie ou que la situation s'améliorait¹⁰. Les données ont été communiquées par des entités des Nations Unies et des organisations non gouvernementales (ONG) internationales, car le Gouvernement et son Administration centrale de la statistique n'étaient pas en mesure de fournir des données nationales récentes sur les progrès accomplis au regard des cibles associées aux ODD, en grande partie par manque de capacités et de ressources. Très peu de données montrent de réelles avancées vers la réalisation des ODD prioritaires, et il apparaît à présent que de nombreux objectifs seront difficiles à atteindre d'ici à 2030.

1.3 Progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable 2 et 17

Progrès vers la réalisation des cibles de l'objectif de développement durable 2

8. *Accès à la nourriture.* En conséquence de la crise économique, l'insécurité alimentaire s'est considérablement aggravée dans tous les groupes de population. D'après les évaluations du PAM, 44 pour cent des Libanais étaient en situation d'insécurité alimentaire en décembre 2021, contre 30 pour cent en janvier de cette même année¹¹. Un nombre croissant de ménages libanais ne parviennent pas à satisfaire leurs besoins alimentaires minimaux: en décembre 2021, 33 pour cent des ménages avaient une consommation alimentaire insuffisante ou limitée et 57 pour cent rencontraient de graves difficultés pour accéder à la nourriture, ce qui les poussait à recourir à des mécanismes de survie et notamment à réduire la taille et le nombre de repas consommés, à emprunter de la nourriture ou à diminuer les dépenses consacrées à la santé et à l'éducation. En juillet 2021, la moitié de la population de réfugiés syriens était en situation d'insécurité alimentaire, contre 30 pour cent en avril 2019, les ménages dirigés par une femme étant plus susceptibles d'être touchés par l'insécurité alimentaire (53 pour cent) que ceux dirigés par

⁸ UNICEF. 2021. *Lebanon: Children's future on the line.*

⁹ UNICEF. 2021. *At least one million children in danger of violence as crisis intensifies in Lebanon – United Nations.* Communiqué de presse, 17 décembre 2021.

¹⁰ Réseau des Nations Unies pour le développement durable. 2021. *Rapport sur le développement durable 2021.* Communiqué de presse, 14 juin 2021.

¹¹ Enquêtes du PAM fondées sur l'analyse et la cartographie de la vulnérabilité utilisant la téléphonie mobile. Janvier-décembre 2021.

un homme (49 pour cent)¹². Trente pour cent des réfugiés d'autres nationalités souffraient d'insécurité alimentaire en juillet 2021, contre 22 pour cent en avril 2019.

9. *Élimination de la malnutrition.* On estime que 200 000 enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition sous une forme ou sous une autre, notamment anémie, retard de croissance et émaciation. Parmi les réfugiés syriens, le taux de retard de croissance est de 25 pour cent, contre 17 pour cent en 2013 et, s'agissant des enfants de 6 à 23 mois, neuf sur 10 n'ont pas un apport alimentaire minimum acceptable. La prévalence de l'anémie constitue un problème de santé publique supplémentaire chez les femmes et les enfants libanais, syriens et palestiniens¹³.
10. *Productivité et revenus des petits producteurs.* Le secteur agricole du Liban contribue à hauteur de 3 pour cent au produit intérieur brut: il emploie 12 pour cent de la population active à plein temps et 13 pour cent de plus à temps partiel ou pour des travaux saisonniers. Compte tenu des lois en matière d'héritage, les femmes n'ont souvent pas le droit de posséder des terres et doivent généralement se limiter à mener des activités agricoles à petite échelle en ayant un accès limité aux ressources productives et aux marchés. La plupart des intrants agricoles, tels que les semences et les engrais, sont importés et ont atteint des prix prohibitifs à cause de la crise économique et de la dépréciation de la livre libanaise. Les producteurs et les opérateurs du secteur de la transformation locaux sont toutefois susceptibles de tirer profit de la demande croissante de produits locaux, car les consommateurs recherchent des solutions de substitution moins onéreuses.
11. *Systèmes alimentaires durables.* La productivité agricole et la productivité industrielle sont faibles, et les marchés sont fortement tributaires des importations. Le manque de services de crédit, la dépréciation de la monnaie et les mesures de contrôle des capitaux ont entravé le paiement des fournisseurs d'intrants agricoles, ce qui a eu ensuite de graves répercussions sur la production¹⁴. La dégradation de l'environnement et les effets des changements climatiques, en particulier la dégradation des sols, la contamination et la pollution de l'eau, l'urbanisation non réglementée, la hausse des températures annuelles et les phénomènes météorologiques extrêmes tels que les inondations et les incendies de forêt font peser une pression supplémentaire sur le secteur de l'agriculture.

Progrès vers la réalisation des cibles de l'objectif de développement durable 17

12. Le PAM travaille aux côtés du Gouvernement, d'autres entités des Nations Unies, de donateurs et d'autres partenaires pour assurer la cohérence des politiques, diversifier les sources de financement et renforcer les partenariats mondiaux qui contribuent à la réalisation des ODD. Le Gouvernement bénéficie de services de conseil stratégique et d'une assistance technique et financière pour l'élaboration de politiques et la conception de programmes dans le domaine de la protection sociale, avec comme objectif à terme d'institutionnaliser le Programme national de ciblage de la pauvreté. Le PAM, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) mettent en œuvre conjointement un programme du Fonds des Nations Unies pour la réalisation des ODD qui vise à soutenir les efforts déployés pour faire du Programme national de ciblage de la pauvreté un programme intégré, fondé sur les droits et tenant compte de la problématique femmes-hommes et du handicap.

¹² UNICEF, HCR et PAM. 2022. *VASyR 2021 – Vulnerability Assessment of Syrian Refugees in Lebanon*.

¹³ Secteur libanais de la nutrition. 2021. *Lebanon – National Nutrition SMART Survey Report – August–September 2021*.

¹⁴ Banque mondiale. 2021. *World Bank Supports Small Scale Lebanese Farmers Reeling under the Pressure of Lebanon's Multiple Crises*. Communiqué de presse, 20 mai 2021.

13. Depuis le début de la crise économique et l'explosion qui a eu lieu en 2020 dans le port de Beyrouth, le PAM contribue d'une manière essentielle au renforcement de l'intervention humanitaire au Liban en fournissant des services d'appui logistique, d'achat et de coordination. Entre septembre 2021 et mars 2022, il a fourni du carburant destiné aux installations et aux services indispensables de santé et d'approvisionnement en eau, en collaboration avec le secteur de la santé et le secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène.

1.4 Lacunes et problèmes liés à la faim

14. L'augmentation des prix internationaux des produits alimentaires et l'incapacité du Liban à se procurer des devises fortes posent des problèmes majeurs, et ce d'autant plus que 80 pour cent environ des denrées sont importées. La destruction du principal silo à grains du port de Beyrouth lors de l'explosion de 2020 fait que le pays n'est plus en mesure de conserver des réserves de blé importantes. La suppression des subventions aux importations de produits alimentaires et non alimentaires de base, la dépréciation de la monnaie locale, le chômage élevé et la stagnation des revenus ont fait basculer un nombre croissant de ménages dans l'insécurité alimentaire et la pauvreté et attisé la montée des revendications économiques et sociales. Étant donné que le Liban est fortement tributaire des importations en provenance de la Fédération de Russie et de l'Ukraine, les importations et les prix des produits alimentaires, notamment du blé, pourraient être remis en question, ce qui compromettrait un peu plus les disponibilités alimentaires et l'accessibilité économique des aliments¹⁵.
15. Les réfugiés et les Libanais pauvres sont les personnes les plus exposées aux chocs. Parmi la population libanaise, l'insécurité alimentaire est étroitement corrélée à certaines caractéristiques démographiques, notamment la proportion de personnes à charge et la présence de malades chroniques ou de personnes handicapées dans le ménage. Quant aux réfugiés syriens, ils dépendent presque entièrement de l'assistance humanitaire, car l'environnement réglementaire et économique limite leur aptitude à accéder à des emplois rémunérateurs.
16. Le système national de protection sociale du Liban se caractérise par d'importantes faiblesses normatives, de nombreuses lacunes sur le plan de la couverture et un sous-financement chronique de longue date, qui font qu'une grande partie de la population ne bénéficie pas d'une protection sociale (notamment assurance sociale et aides sociales). Le système statistique national est inadapté, et les analyses des facteurs de pauvreté et de vulnérabilité pâtissent de l'absence de données à jour sur les ménages. Face à la crise, le Gouvernement a étendu la couverture du Programme national de ciblage de la pauvreté et mis en place un programme de filets de protection sociale d'urgence financé au titre d'un prêt de la Banque mondiale. Le système de protection sociale demeure toutefois tributaire de l'aide multilatérale et manque d'efficacité du fait des capacités limitées dont les institutions nationales disposent pour gérer les programmes.
17. En décembre 2021, le taux de chômage chez les femmes s'élevait à 42 pour cent, contre 17 pour cent chez les hommes¹⁶; en janvier 2022, le taux de chômage chez les jeunes atteignait 23 pour cent¹⁷. Le Liban ne s'est pas doté d'une stratégie nationale en matière d'emploi qui s'attaque à des problèmes tels que le faible taux d'activité constaté dans le pays, le vaste secteur informel et le grand nombre d'emplois peu qualifiés et peu productifs.

¹⁵ TRIAS Consult. 2022. *Lebanon Country Context Analysis: provision of UN Sustainable Development Cooperation Framework for the UN Country Team in Lebanon* (non disponible en ligne).

¹⁶ Banque mondiale. 2022. *Chômage, jeunes (% de la population active âgée de 15 à 24 ans) (estimation nationale) – Liban*.

¹⁷ Administration centrale de la statistique de la République libanaise et OIT. 2022. *Lebanon follow-up Labour Force Survey January 2022*.

18. Les coûts de production élevés, la faible valeur de la production, les infrastructures insuffisantes et le manque de liquidités dû aux mécanismes de contrôle bancaire ont eu des effets préjudiciables sur les agriculteurs dont l'exploitation est petite ou moyenne¹⁸, qui font face à une pauvreté croissante. Les petits exploitants sont particulièrement touchés par les changements climatiques et seront obligés de s'adapter pour maintenir leur production et dégager des revenus toute l'année. Ces derniers étés, le Liban a été le théâtre d'incendies de forêt qui ont brûlé de vastes étendues de terres boisées et entraîné l'évacuation de nombreuses personnes.
19. Compte tenu des manifestations et des restrictions de déplacement liées à la pandémie de COVID-19, la plupart des écoles publiques ont fermé, parfois 13 mois, au cours des années scolaires 2020 et 2021. En conséquence, les disparités s'accroissent entre les élèves des écoles privées et ceux des écoles publiques accueillant les enfants libanais et les enfants réfugiés. De nombreux ménages dépendent désormais de revenus irréguliers, comme l'argent gagné par les enfants envoyés au travail, pour compléter leurs maigres ressources. De plus en plus d'enfants ne consomment qu'un ou deux repas par jour¹⁹.

2. Incidences stratégiques pour le PAM

2.1 Réalisations, enseignements tirés de l'expérience et changements stratégiques pour le PAM

20. *Réalisations.* Une évaluation du plan stratégique de pays (PSP) pour 2018-2022 établi par le PAM a permis de constater que celui-ci avait obtenu de très bons résultats dans un environnement complexe et difficile en parvenant à répondre à l'échelle voulue face à l'évolution des besoins grâce au ciblage des Libanais et des réfugiés les plus vulnérables, et qu'il était bien placé pour continuer de jouer son double rôle d'acteur humanitaire et d'acteur du développement. Les interventions du PAM fondées sur les transferts de type monétaire ont permis d'améliorer la consommation alimentaire, de diversifier l'alimentation et de réduire le recours aux stratégies de survie préjudiciables; ces interventions ont également eu un effet stabilisateur et joué un rôle vital pour les personnes les plus vulnérables²⁰. Au fil de l'évolution de la crise, le PAM a exploité son aptitude à adapter et à intensifier rapidement des interventions efficaces et efficientes pour faire en sorte que davantage de personnes accèdent à l'assistance en toute sécurité et dans la dignité, ce qui a contribué à atténuer les répercussions de la crise prolongée liée à la présence de réfugiés et les conséquences de l'aggravation de la crise économique sur les personnes les plus vulnérables.
21. *Enseignements tirés de l'expérience.* Alors que le Liban est confronté à de multiples crises, le PAM envisage d'aller au-delà de la fourniture d'une assistance d'urgence à court terme pour créer les conditions nécessaires au relèvement et à la résilience des personnes touchées. Outre les activités qu'il mène sans trêve pour plaider en faveur des réformes et de la stabilisation économiques espérées, en tant que conditions préalables à toute perspective de reprise, le PAM renforcera les synergies entre les activités, notamment les activités d'amélioration de la résilience, le but étant d'établir des liens étroits entre l'action humanitaire, le développement et la paix.

¹⁸ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). 2020. *Special Report: FAO Mission to Assess the Impact of the Financial Crisis on Agriculture in the Republic of Lebanon*.

¹⁹ UNICEF. 2021. *Surviving without the basics: The ever-worsening impact of Lebanon's crisis on children*.

²⁰ Tschunkert, K. Institut international de recherche sur la paix de Stockholm. 2021. *The World Food Programme's Contribution to Improving the Prospects for Peace in Lebanon*.

22. *Partenariat.* Le PAM s'est avéré être un véritable chef de file dans les interventions menées en faveur des réfugiés et face à la crise multiforme récente, et il continuera de s'appuyer sur des partenariats stratégiques et de veiller à ce que les résultats obtenus demeurent cohérents avec les politiques nationales de développement et les plans d'aide humanitaire. Les exemples de partenariats couronnés de succès dont il s'inspirera sont notamment: l'initiative d'évaluation de la vulnérabilité des réfugiés syriens, qui permet de faire tous les ans un point multisectoriel sur la situation de la population de réfugiés; la plateforme du système interorganisations libanais unifié pour les cartes électroniques [*Lebanon One Unified Inter-Organizational System for E-cards* (LOUISE)]; et la collaboration avec les comités stratégiques et techniques dirigés par la Banque mondiale et le Gouvernement.
23. *Réorientation stratégique.* Dans le cadre du présent PSP, le PAM accélèrera sa réorientation, et l'accent qu'il avait initialement placé sur l'intervention menée face à la crise des réfugiés, y compris au moyen d'activités ciblant les communautés d'accueil libanaises, sera désormais mis sur le renforcement des capacités nationales et l'extension de la couverture des filets de protection sociale aux Libanais vulnérables. Fort de la souplesse de ses programmes, il adaptera son intervention pour subvenir aux besoins croissants des Libanais vulnérables en faisant appel à la planification des interventions d'urgence et au ciblage adaptatifs. Dans ses théories du changement actualisées, il mettra en avant son double mandat fondamental et son avantage comparatif pour ce qui est de venir en aide à un grand nombre de ménages vulnérables. En outre, les objectifs de sa vision et de sa stratégie à long terme seront d'améliorer la résilience et de créer des moyens d'existence durables, en tirant parti des liens entre l'emploi et les possibilités de création d'actifs, la protection sociale et les plans locaux et nationaux de développement économique.
24. Conformément aux engagements pris en matière de problématique femmes-hommes, de protection et de responsabilité à l'égard des populations touchées, le présent PSP sera axé sur une approche de nature à transformer les relations femmes-hommes, une mobilisation inclusive des communautés et des programmes tenant compte des risques de conflit. S'agissant de la responsabilité à l'égard des populations touchées, le PAM est résolu à élaborer, dans le cadre d'une démarche concertée, un plan de mobilisation des communautés visant à améliorer l'inclusion de ces dernières, et il réalisera des évaluations et des analyses des risques, en particulier les risques de conflit, afin de renforcer la cohésion et la stabilité. Une analyse régulière du rapport coût-efficacité et de l'efficacité des modalités de transfert et une conception souple des programmes faciliteront l'adaptation dans un environnement opérationnel instable.

2.2 Harmonisation avec les plans nationaux de développement, le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et d'autres cadres

25. Le PAM est fermement déterminé à demeurer un membre efficace et actif de la communauté des Nations Unies à l'appui de la réalisation des priorités du Liban à la croisée de l'action humanitaire, du développement et de la paix. Le plan de gestion de la crise au Liban pour 2017-2022, le plan d'intervention d'urgence pour 2021-2022 et le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable pour 2023-2025 (ci-après le Plan-cadre de coopération), qui ont été élaborés à la suite de l'examen stratégique et de l'analyse commune de pays de 2022 réalisés par le système des Nations Unies, sont les principaux cadres de planification que le PAM et les autres organismes des Nations Unies utilisent au Liban.
26. Le PSP est en phase avec le Cadre de réforme, de relèvement et de reconstruction du Liban, les objectifs de développement et de réduction de la pauvreté fixés par le Ministère des affaires sociales et les engagements pris par le pays concernant la concrétisation des ODD 2 et 17. Il vient à l'appui du plan général pour l'éducation de 2021, de la stratégie agricole nationale pour 2020-2025 et de la riposte à la COVID-19 élaborée en 2021 par le Ministère de la santé.

2.3 Collaboration avec les principales parties prenantes

27. Pour élaborer ce PSP, des consultations ont été menées avec les principales parties prenantes, notamment des entités des Nations Unies, des ONG, des représentants de la société civile, des donateurs et des homologues nationaux. Le PAM a travaillé en étroite collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies à la mise au point de procédures de planification communes. Les bénéficiaires ont participé à la conception du PSP dans le cadre d'une série de consultations communautaires menées dans différentes zones géographiques avec des groupes variés de personnes ayant les mêmes moyens d'existence ou appartenant aux mêmes communautés, y compris des femmes, des jeunes et des personnes handicapées.

3. Portefeuille stratégique du PAM

3.1 Direction, orientations et impacts escomptés

28. Les interventions du PAM contribuent au triple lien associant l'action humanitaire, l'aide au développement et la consolidation de la paix. Dans les théories du changement conçues pour les programmes à mettre en œuvre au titre du PSP, il est reconnu qu'il faut combiner la fourniture directe d'une assistance alimentaire et d'une assistance essentielle non assorties de conditions pour remédier aux causes sous-jacentes de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté à des programmes de renforcement de la résilience offrant des solutions à long terme aux personnes et aux communautés touchées par les multiples crises. Cette combinaison de différentes formes d'assistance permet de prendre en compte à la fois les besoins alimentaires et d'autres besoins essentiels des ménages et la dimension géographique de la vulnérabilité au niveau des communautés. Dans le cadre de ses initiatives, le PAM prendra en considération les caractéristiques respectives des différentes communautés et s'emploiera à renforcer la cohésion sociale entre la population de réfugiés et la population libanaise.
29. Le PAM continuera d'intégrer les questions relatives à l'âge, à la problématique femmes-hommes, à l'inclusion du handicap et à la diversité dans la mise en œuvre et le suivi du PSP, conformément à son Plan stratégique pour 2022-2025, à la politique en matière de problématique femmes-hommes pour 2022-2026, à la politique en matière de protection et d'obligation redditionnelle de 2020 et aux constatations issues de l'évaluation du PSP pour 2018-2022. L'objectif est de faire en sorte que les programmes et les démarches adoptés tiennent compte des risques de conflit, garantissent la protection et l'inclusion et contribuent à transformer les relations femmes-hommes.
30. Dans le cadre des activités prévues au titre du PSP, il sera tenu compte des besoins, des priorités et des inégalités en lien avec l'âge, le sexe et le handicap éventuel des bénéficiaires, de façon à contribuer à une répartition équitable du contrôle des ressources et du pouvoir de décision entre les femmes et les hommes et à garantir la sécurité alimentaire et la nutrition pour tous. Le PAM sensibilisera les communautés de bénéficiaires aux bonnes pratiques nutritionnelles au moyen d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements et encouragera activement l'adoption des pratiques optimales d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants.
31. Le PAM améliorera l'accès des femmes, des jeunes et des personnes handicapées à des sources de revenus potentielles et l'accès des filles et des garçons à une éducation de qualité. Pour lever les obstacles structurels à l'égalité femmes-hommes, il intégrera des initiatives à dimension nutritionnelle de nature à transformer les relations femmes-hommes favorisant une meilleure répartition des travaux domestiques et des soins dans le ménage.

32. Le PAM s'emploiera à obtenir des résultats positifs en matière de protection aux niveaux des individus, des ménages et des communautés, en s'efforçant de mettre en place une approche qui tient compte des risques de conflit, d'améliorer la participation des communautés aux mécanismes afférents à la responsabilité à l'égard des populations touchées et d'intégrer des garanties environnementales et sociales dans toutes les activités.

3.2 Effets directs du plan stratégique de pays, effets directs stratégiques du PAM, domaines d'action privilégiés, produits escomptés et activités essentielles

Effet direct 1 du plan stratégique de pays: Les personnes vulnérables sur le plan économique et en situation d'insécurité alimentaire vivant au Liban, y compris les réfugiés, satisfont leurs besoins essentiels pendant et après les crises

33. L'effet direct 1 du PSP consiste à répondre aux besoins immédiats des réfugiés et des Libanais vulnérables au moyen de transferts de ressources non assortis de conditions, fournis de manière de manière à assurer la sécurité et la dignité de chacun, sous forme de transferts de type monétaire, de produits alimentaires ou d'une combinaison des deux.

Effet direct stratégique du PAM

34. L'effet direct 1 du PSP concorde avec l'effet direct stratégique 1 du PAM (Les populations sont mieux à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels urgents).

Domaine d'action privilégié

35. Cet effet direct du PSP est axé sur les interventions face aux crises.

Harmonisation avec les priorités nationales

36. L'effet direct 1 du PSP contribue à l'effet 1 qui est énoncé dans le Plan-cadre de coopération au titre de l'objectif relatif aux populations, et aux objectifs stratégiques 1 et 2 qui figurent dans le plan de gestion de la crise au Liban.

Produit escompté

37. Le produit suivant permettra d'obtenir cet effet direct du PSP:
- Les personnes vulnérables sur le plan économique et en situation d'insécurité alimentaire vivant au Liban, y compris les réfugiés, reçoivent une assistance non assortie de conditions pour satisfaire leurs besoins alimentaires et autres besoins essentiels.

Activités essentielles

Activité 1: Fournir une assistance non assortie de conditions aux personnes touchées par une crise vivant au Liban, y compris les réfugiés

38. Le PAM fournira une assistance non assortie de conditions pour subvenir aux besoins alimentaires et autres besoins essentiels des ménages de réfugiés au moyen de transferts de type monétaire (bons électroniques ou transferts en espèces non assortis de restrictions), et à ceux des ménages libanais extrêmement pauvres et vulnérables au moyen d'une assistance sous forme de produits alimentaires ou de transferts de type monétaire. Les transferts sont conçus pour couvrir 100 pour cent des besoins alimentaires essentiels des ménages.

39. Dans le cadre de sa stratégie de vente au détail, le PAM veillera à ce que ses bénéficiaires aient accès à des produits alimentaires variés et de qualité à des prix compétitifs. Par l'intermédiaire de son réseau de magasins sous contrat, il pourra exercer un contrôle supplémentaire pour faire en sorte que les transferts parviennent aux bénéficiaires souhaités. Il aidera également les détaillants locaux à offrir un rapport qualité-prix, une diversité, une qualité et un service les meilleurs possible et encouragera l'autonomisation économique des femmes en passant des contrats avec des magasins appartenant à des femmes.
40. Le PAM révisera la composition de l'assortiment alimentaire afin d'en optimiser le rapport coût-avantage et la valeur nutritionnelle et de s'assurer que les rations et les montants des transferts de type monétaire correspondent aux besoins des ménages.
41. Le PAM élaborera et diffusera des messages qui sensibiliseront les individus à la notion d'alimentation saine et encourageront les changements sociaux et comportementaux favorisant l'adoption de bonnes pratiques nutritionnelles.

Partenariats

42. Le PAM et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) ont signé un accord de partage des données autorisant le PAM à accéder à des données à caractère personnel sur les réfugiés pour faciliter le ciblage et la définition des priorités de l'assistance. Le PAM, le HCR et l'UNICEF fournissent une assistance aux réfugiés syriens par l'intermédiaire de la plateforme LOUISE, laquelle permet aux bénéficiaires d'obtenir différentes formes d'assistance humanitaire de type monétaire au moyen d'une carte électronique commune, ce qui augmente l'efficacité opérationnelle de l'assistance et renforce l'échange de connaissances, de savoir-faire et de technologies.
43. Le PAM collabore avec le HCR et l'UNICEF pour mener des évaluations annuelles conjointes de la vulnérabilité concernant les réfugiés syriens vivant au Liban. Il codirige le secteur de la sécurité alimentaire avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et des ONG, et consolide ainsi les partenariats établis au sein de la communauté d'aide humanitaire et de développement à l'appui d'initiatives pérennes et complètes visant à améliorer la sécurité alimentaire.
44. Sous réserve de ressources disponibles, le PAM coopérera avec l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient afin de fournir des transferts de type monétaire pour subvenir aux besoins alimentaires des réfugiés palestiniens en situation d'insécurité alimentaire qui vivent au Liban, y compris ceux en provenance de la République arabe syrienne.

Hypothèses

45. Le PAM sera en mesure de contribuer efficacement à l'obtention de cet effet direct à condition que des fonds soient disponibles et que les systèmes bancaires et les chaînes d'approvisionnement alimentaire continuent de fonctionner.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

46. Le PAM continuera d'apporter une assistance aux réfugiés et aux Libanais extrêmement pauvres jusqu'à ce que la situation macroéconomique s'améliore, comme attendu, à partir de 2024. Il réduira progressivement son assistance à mesure que les systèmes et les programmes nationaux de protection sociale deviendront viables sur les plans opérationnel et budgétaire.

Effet direct 2 du plan stratégique de pays: Les personnes extrêmement pauvres et vulnérables vivant au Liban, y compris les enfants, sont plus résilientes grâce à leur prise en charge par les filets nationaux de protection sociale tout au long de l'année

47. L'effet direct 2 du PSP doit permettre de subvenir aux besoins alimentaires, nutritionnels et autres besoins essentiels des personnes extrêmement pauvres et vulnérables qui vivent au Liban, y compris les enfants et les personnes ayant des besoins particuliers, grâce à leur prise en charge par les programmes de protection sociale.

Effet direct stratégique du PAM

48. L'effet direct 2 du PSP concorde avec l'effet direct stratégique 2 du PAM (Les populations obtiennent de meilleurs résultats sur le plan de la nutrition, de la santé et de l'éducation).

Domaine d'action privilégié

49. Cet effet direct du PSP est axé sur le renforcement de la résilience.

Harmonisation avec les priorités nationales

50. Les interventions du PAM sont en phase avec le cadre de la stratégie nationale de protection sociale élaboré par le Comité interministériel chargé de la politique sociale et coordonné par le Ministère des affaires sociales; avec le pilier 3 du Cadre de réforme, de relèvement et de reconstruction, qui concerne la protection sociale, l'inclusion et la culture; et avec les effets 1 et 2 qui sont énoncés dans le Plan-cadre de coopération au titre de l'objectif relatif aux populations.
51. La stratégie du PAM est harmonisée avec le plan général d'éducation pour 2021-2025 établi par le Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur, qui définit la marche à suivre pour assurer à l'ensemble des filles et des garçons vivant au Liban, en particulier les enfants libanais et les enfants réfugiés vulnérables, un accès équitable à un enseignement de qualité.

Produits escomptés

52. Les trois produits suivants permettront d'obtenir l'effet direct 2 du PSP:
- Les Libanais extrêmement pauvres reçoivent des transferts de ressources non assortis de conditions pour satisfaire leurs besoins essentiels.
 - Les enfants des écoles ciblées, y compris les réfugiés, reçoivent un repas scolaire quotidien à dimension nutritionnelle et bénéficient d'un projet pilote d'alimentation scolaire utilisant la production locale, ce qui permet de faire baisser le taux d'abandon, d'augmenter le taux de fréquentation et d'améliorer la capacité d'apprentissage des élèves et leur apport en éléments nutritifs.
 - Les communautés tirent profit d'activités de sensibilisation à la nutrition qui contribuent à promouvoir les habitudes alimentaires saines et la cohésion sociale.

Activités essentielles

Activité 2: Fournir des transferts monétaires non assortis de conditions aux Libanais extrêmement pauvres dans le cadre de programmes nationaux de filets de sécurité

53. Le PAM vient en aide aux ménages libanais vivant dans l'extrême pauvreté en leur fournissant des transferts monétaires non assortis de conditions dans le cadre du Programme national de ciblage de la pauvreté. Cette assistance comprend des transferts monétaires qui permettent de subvenir aux besoins alimentaires des intéressés et un complément en espèces destiné à couvrir leurs besoins essentiels. Le PAM aidera le Gouvernement à étendre la couverture du Programme national de ciblage de la pauvreté et à se préparer à reprendre la responsabilité des filets de protection sociale à mesure que lui-même réduit le soutien financier qu'il apporte au programme, dans l'espoir que le Gouvernement engage progressivement des fonds nationaux pour assurer la viabilité financière du programme.
54. Le PAM s'appuie sur le système d'évaluation indirecte des ressources dirigé par le Gouvernement pour sélectionner les personnes à inclure dans le Programme national de ciblage de la pauvreté, et il s'attachera à intégrer des critères supplémentaires de ciblage pour faire en sorte que les personnes ayant des besoins particuliers, notamment les filles et les femmes enceintes ou allaitantes, les personnes handicapées, les personnes âgées et les ménages comptant des enfants déscolarisés, reçoivent des aides appropriées et adaptées. Il mettra l'accent sur les synergies entre le Programme national de ciblage de la pauvreté et d'autres programmes de protection sociale, comme les activités d'alimentation scolaire et de renforcement de la résilience, afin d'améliorer les résultats.

Activité 3: Fournir des repas scolaires nutritifs aux enfants libanais et aux enfants réfugiés

55. Le PAM fournira des repas scolaires nutritifs pour améliorer la capacité d'apprentissage des enfants et promouvoir la scolarisation et la fréquentation scolaire régulière des filles et des garçons de 5 à 14 ans. Outre le fait qu'elle favorise l'assiduité à l'école et améliore la nutrition, l'alimentation scolaire vise à réduire le risque de recours aux mécanismes de survie dangereux tels que le mariage et le travail des enfants dans les ménages extrêmement pauvres.
56. Le PAM encouragera l'adoption d'habitudes alimentaires saines dans le cadre de réunions de sensibilisation qui cibleront les écoliers et les enseignants. Les bonnes pratiques de nutrition seront également encouragées lors des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, qui seront menées dans des camps de vacances pour enfants. Les enfants libanais et les enfants réfugiés participeront à ces activités, ce qui favorisera les interactions entre les différentes nationalités et renforcera la cohésion sociale.
57. Les aliments nutritifs destinés aux repas scolaires seront produits et achetés localement, ce qui présentera des avantages pour les agriculteurs locaux et stimulera l'économie locale. Le PAM s'emploiera à élaborer un projet pilote d'alimentation scolaire utilisant la production locale afin de promouvoir et de développer les achats d'aliments frais et nutritifs produits localement et de renforcer les systèmes alimentaires locaux. La participation de groupements de producteurs et d'agriculteurs locaux (en particulier ceux créés dans le cadre de l'activité 4) et le recrutement de membres des communautés locales pour préparer les repas et les collations scolaires créeront des sources de revenus potentielles, en particulier au profit des femmes.
58. Le PAM multipliera le nombre d'enfants et d'écoles desservis, dans le but de remédier au manque de diversité de l'alimentation, à l'anémie et au faible taux de scolarisation. Les écoles seront sélectionnées à partir de critères géographiques, en tenant compte d'indicateurs relatifs à l'insécurité alimentaire, à la pauvreté et à l'éducation, tout en s'assurant que les activités du PAM complètent celles d'autres acteurs humanitaires.

Partenariats

59. Le PAM continuera de distribuer des repas scolaires en concertation avec le Ministère des affaires sociales, la Présidence du Conseil des ministres, le Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur, le Ministère de l'agriculture, le Ministère de la santé et l'Administration centrale de la statistique, pour ne citer que ces quelques exemples d'entités gouvernementales.
60. Conformément au cadre de la stratégie nationale de protection sociale, le PAM collaborera étroitement avec l'UNICEF, l'OIT, ONU-Femmes et le PNUD pour assurer une coordination efficace. Il harmonisera ses activités avec les diverses initiatives et stratégies de protection sociale dirigées par le Gouvernement pour promouvoir des systèmes de protection sociale inclusifs, fondés sur les droits humains, tenant compte des chocs et de la problématique femmes-hommes et à dimension nutritionnelle. Il continuera de collaborer avec le Gouvernement pour créer des synergies entre le Programme national de ciblage de la pauvreté et d'autres programmes d'assistance sociale tels que le programme d'allocations pour les enfants et les personnes handicapées dirigé conjointement par l'UNICEF et le Gouvernement.
61. Dans le respect du plan de gestion de la crise au Liban, du plan d'intervention d'urgence et du Plan-cadre de coopération, le PAM définira des orientations et fournira des indications concernant les liens et les possibilités à mettre en place et à utiliser pour améliorer l'assistance destinée aux ménages libanais vulnérables dans le cadre des systèmes de protection sociale. Mettant à profit les engagements pris lors du Forum ministériel de la région arabe de 2021 pour la protection sociale, il préconisera de mener des activités de sensibilisation et de partager les enseignements tirés de l'expérience et les possibilités d'apprentissage afin de renforcer les démarches régionales visant à englober toutes les dimensions de la protection sociale.
62. Le PAM travaille aux côtés du Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur pour favoriser l'accès équitable à l'éducation de tous les enfants vivant au Liban et améliorer leur apprentissage au moyen d'un enseignement public résilient et de qualité.
63. Le PAM collaborera avec le HCR, l'UNICEF et d'autres acteurs de l'éducation pour mettre en place une méthode rigoureuse et concertée de ciblage des écoles. Il joue un rôle actif dans les secteurs de l'éducation et de la nutrition, en participant à des évaluations conjointes et à des interventions concertées.

Hypothèses

64. Il est supposé que le PAM disposera de fonds suffisants pour augmenter le nombre d'écoles et d'enfants ciblés, et que les établissements demeureront accessibles et ouverts. L'efficacité de la mise en œuvre est subordonnée à l'élaboration, à l'approbation et au financement adéquat d'une stratégie nationale de repas scolaires. En outre, le PAM table sur le fait que le Gouvernement augmentera les contributions financières en faveur du budget du Programme national de ciblage de la pauvreté.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

65. Le PAM réduira progressivement les responsabilités qu'il assume dans le Programme national de ciblage de la pauvreté tout en s'assurant que le Gouvernement dispose des moyens techniques et humains nécessaires pour gérer les principales fonctions du programme et fournir l'assistance à un nombre croissant de bénéficiaires. Au cours de la phase de transition, il travaillera aux côtés du Gouvernement afin de renforcer la capacité de celui-ci à mettre en œuvre le programme à la hauteur des besoins.

66. L'objectif à long terme du PAM est de transférer la responsabilité du programme de repas scolaires, qu'il assume encore entièrement, pour intégrer pleinement ce programme au portefeuille d'activités du Gouvernement. Au titre de l'effet direct 4 du PSP, le PAM s'attachera à aider le Gouvernement à renforcer sa capacité à élaborer des stratégies et des politiques nationales en matière de repas scolaires et à les élargir.

Effet direct 3 du plan stratégique de pays: D'ici à 2025, les individus, les ménages et les communautés vivant au Liban qui sont vulnérables face aux chocs économiques et climatiques disposent de moyens d'existence plus résilients

67. L'effet direct 3 du PSP consiste à améliorer la résilience des Libanais et des réfugiés vulnérables en investissant dans leurs compétences, leurs actifs et leurs capacités. Il s'agira de consolider le système alimentaire afin de le pérenniser, et d'appuyer la mise en œuvre d'activités intégrées de renforcement de la résilience tenant compte des risques de conflit pour que les communautés, les ménages et les individus soient mieux à même d'absorber les chocs et les tensions toujours plus nombreux et de s'y adapter.

Effet direct stratégique du PAM

68. Cet effet direct du PSP concorde avec l'effet direct stratégique 3 du PAM (Les populations obtiennent de meilleurs résultats sur le plan de la nutrition, de la santé et de l'éducation).

Domaine d'action privilégié

69. Cet effet direct du PSP est axé sur le renforcement de la résilience.

Harmonisation avec les priorités nationales

70. L'action du PAM est cohérente avec les priorités nationales définies dans le secteur de l'agriculture, en particulier la stratégie agricole nationale, et avec les priorités nationales relatives aux changements climatiques et à la résilience, qui sont décrites dans les contributions déterminées au niveau national annoncées en 2020 au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.
71. Les interventions menées au titre de l'effet direct 3 du PSP sont en phase avec les effets directs 1 et 2 du secteur des moyens d'existence, qui sont définis dans le plan de gestion de la crise au Liban; avec le pilier 2 du Cadre de réforme, de relèvement et de reconstruction, qui concerne la création d'emplois et les perspectives économiques; et avec les effets 1 et 2 énoncés dans le Plan-cadre de coopération au titre de l'objectif relatif à la prospérité et de l'objectif relatif aux populations, respectivement.

Produits escomptés

72. Les trois produits suivants permettront d'obtenir l'effet direct 3 du PSP:
- Les personnes vulnérables qui participent aux activités de promotion des moyens d'existence, telles que la création d'actifs, la gestion des ressources naturelles et la mise en place de sources de revenus potentielles, reçoivent une assistance pour satisfaire leurs besoins alimentaires et devenir plus autonomes.
 - Les communautés tirent profit d'interventions par zone intégrées, comme la création d'actifs, la gestion des ressources naturelles et le renforcement des filières, qui favorisent l'adaptation aux changements climatiques et le développement de l'économie locale.
 - Les producteurs et les entrepreneurs locaux reçoivent une assistance technique et des ressources pour augmenter le volume et la qualité de leur production et améliorer leur accès aux marchés et leur compétitivité.

Activités essentielles

Activité 4: Fournir aux communautés de Libanais et de réfugiés vulnérables un appui intégré au renforcement de la résilience et à l'amélioration des moyens d'existence par zone dans le cadre d'approches tenant compte des risques de conflit et de nature à transformer les relations femmes-hommes

73. Le PAM fournira des transferts de ressources assortis de conditions aux personnes vulnérables pour faciliter et préserver leur accès à la nourriture tout en les incitant à participer aux activités de renforcement des capacités individuelles afin d'améliorer leur employabilité. Il assurera un soutien au niveau individuel, notamment dans le cadre de formations aux compétences fondamentales, techniques ou professionnelles et autres types de renforcement des compétences, en prêtant une attention particulière aux activités de nature à transformer les relations femmes-hommes et aux besoins respectifs des femmes, des personnes handicapées et des jeunes. Ces interventions seront définies à l'issue de consultations menées avec les communautés au moyen d'outils tels que l'approche à trois niveaux du PAM, qui combine la planification communautaire participative, la planification saisonnière fondée sur les moyens d'existence et l'analyse intégrée du contexte, comme l'étude globale sur les moyens d'existence et la résilience.
74. En suivant une approche intégrée et organisée par zone²¹, le PAM fournira une assistance assortie de conditions pour permettre aux personnes vulnérables face aux chocs économiques et climatiques de satisfaire leurs besoins alimentaires immédiats tout en participant à la création et à la remise en état d'actifs productifs communautaires, à la gestion des ressources naturelles et à l'amélioration des filières. Les activités seront combinées à des interventions de gestion des ressources naturelles et d'adaptation aux changements climatiques tenant compte des risques de conflit, qui viseront à sensibiliser les communautés et à les inciter à adopter de bonnes pratiques environnementales de façon à améliorer leurs moyens d'existence et à développer l'économie locale. Le PAM s'attachera à renforcer la capacité des comités communautaires à entretenir et à gérer les actifs communautaires après la fin du projet. Dans le cadre de ses interventions, il œuvrera en faveur de l'égalité femmes-hommes, de l'avancement des femmes et de la cohésion sociale entre les communautés libanaises et les communautés de réfugiés, en menant des activités qui tiennent compte des risques de conflit et en y associant les femmes, les personnes handicapées et les jeunes.
75. Le PAM fournira un appui technique et des ressources aux producteurs et aux entrepreneurs locaux pour augmenter le volume et la qualité de leur production et améliorer leur accès aux marchés et leur compétitivité. Il développera les achats de produits alimentaires chez les producteurs locaux et reliera ces derniers aux projets pilotes d'alimentation scolaire utilisant la production locale, qui auront été mis en place au titre de l'effet direct 2 du PSP. En s'appuyant sur le renforcement des capacités, l'assistance technique et les transferts de type monétaire et en octroyant des dons aux producteurs et aux entrepreneurs locaux ciblés, le PAM entend renforcer les systèmes alimentaires locaux et l'économie locale tout en veillant à ce que les communautés et les groupes vulnérables, tels que les femmes et les jeunes, aient accès à des possibilités d'emploi et à des produits de qualité.

²¹ Les critères du ciblage par zone comprennent notamment le taux de pauvreté, la concentration de réfugiés et le niveau actuel de résilience face aux changements climatiques.

Partenariats

76. Le PAM collaborera avec les ministères chargés de l'agriculture, de l'environnement, de l'éducation et de l'enseignement supérieur, de l'énergie et de l'eau ainsi qu'avec les municipalités à l'appui des priorités nationales et infranationales. Il mènera des activités de renforcement des capacités pour faire en sorte que les institutions locales assurent l'entretien des actifs productifs après la fin des projets et soutiennent les initiatives dirigées par les communautés visant à améliorer les filières.
77. Le PAM travaille en partenariat avec la FAO, le PNUD, le HCR, des organisations de la société civile et des ONG pour s'assurer que la conception et la mise en œuvre des projets sont participatives.
78. En vue de développer l'ensemble de l'environnement propice aux entreprises et de renforcer les systèmes alimentaires locaux, le PAM collabore avec des microentreprises, des petites et moyennes entreprises, des coopératives agricoles, d'autres entités du secteur privé et des structures universitaires.

Hypothèses

79. Une mise en œuvre efficace suppose la disponibilité de fonds pluriannuels pour assurer la pérennité des activités qui exigent un soutien sur une période prolongée.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

80. En mettant l'accent sur les femmes et les jeunes, le PAM renforcera la capacité des communautés, des ménages et des individus à améliorer progressivement leur sécurité alimentaire, nutritionnelle et économique. Il contribuera ainsi à la mise en place d'un environnement propice à la création de débouchés commerciaux (tels que la vente aux écoles qui bénéficient de l'assistance prévue dans le cadre de l'activité 3) et à la gestion plus raisonnée des actifs productifs agricoles et des ressources naturelles. Il s'efforcera de promouvoir les systèmes alimentaires équitables tenant compte de la problématique femmes-hommes en fournissant une assistance ciblée aux microentreprises ainsi qu'aux petites et moyennes entreprises jugées essentielles. En parallèle, il collaborera avec les ministères et les municipalités pour faire en sorte que les pratiques optimales soient intégrées dans les programmes nationaux et que le savoir-faire technique acquis au niveau infranational en matière de gestion des ressources soit conservé.
81. Le PAM et d'autres entités des Nations Unies ont pour objectif d'améliorer l'environnement normatif et réglementaire actuellement applicable aux réfugiés, qui limite leurs possibilités d'emploi à trois secteurs, à savoir le bâtiment, l'agriculture et le nettoyage.

Effet direct 4 du plan stratégique de pays: D'ici à 2025, les institutions nationales du Liban sont dotées de capacités renforcées leur permettant de gérer les filets de protection sociale et d'autres programmes

82. Au titre de l'effet direct 4 du PSP, le PAM entamera un transfert progressif de la responsabilité des filets de protection sociale au Gouvernement et aidera celui-ci à continuer de développer les programmes, les politiques et les systèmes nationaux de protection sociale. Pour contribuer à l'obtention de cet effet direct, le PAM accordera une place plus large aux composantes de renforcement des capacités dans le cadre du Programme national de ciblage de la pauvreté et du programme d'alimentation scolaire et apportera une aide au Gouvernement en matière de gestion des chaînes d'approvisionnement alimentaire. Il continuera de collaborer avec le Gouvernement pour renforcer la nutrition en lien avec le secteur de la nutrition d'urgence et appuyer au Ministère de la santé la mise en place de recommandations fondées sur l'enquête de suivi et d'évaluation normalisés des phases de secours et de transition.

Effet direct stratégique du PAM

83. L'effet direct 4 du PSP concorde avec l'effet direct stratégique 4 du PAM (Les programmes et les systèmes nationaux sont renforcés).

Domaine d'action privilégié

84. Cet effet direct du PSP est axé sur le renforcement de la résilience.

Harmonisation avec les priorités nationales

85. Les opérations du PAM sont conformes au cadre national de protection sociale, qui souligne à quel point il est important que le Gouvernement prenne en charge et gère les initiatives menées dans ce domaine. Les interventions sont cohérentes avec le pilier 3 figurant dans le Cadre de réforme, de relèvement et de reconstruction; avec l'objectif 3 mentionné dans le plan de gestion de la crise au Liban, qui concerne la fourniture de services d'appui par l'intermédiaire des systèmes nationaux; et avec les effets 1 et 2 énoncés dans le Plan-cadre de coopération au titre de l'objectif relatif à la planète et de l'objectif relatif à la paix, respectivement.

Produits escomptés

86. Les deux produits suivants permettront d'obtenir l'effet direct 4 du PSP:
- Le Gouvernement dispose de programmes, de politiques et de systèmes nationaux renforcés et est doté de capacités plus importantes pour mettre en œuvre des programmes de protection sociale et d'autres activités.
 - Le Gouvernement est doté de capacités renforcées en matière de gestion des chaînes d'approvisionnement alimentaire.

Activités essentielles

Activité 5: Apporter un savoir-faire technique et mener des activités de renforcement des capacités et de conseil sur les politiques pour accroître les capacités du Gouvernement

87. Le PAM aidera le Ministère des affaires sociales à mettre en œuvre la stratégie nationale de protection sociale grâce à l'élaboration de plans d'action comprenant: la formation du personnel et la fourniture de matériel didactique et d'avis techniques pour l'établissement de systèmes pérennes et inclusifs de protection sociale; et la mise au point de processus opérationnels et de structures de gouvernance susceptibles d'appuyer la gestion des systèmes d'assistance sociale par les autorités nationales.
88. Le PAM aidera le Gouvernement à élaborer son propre programme national de repas scolaires. À cet effet, il fournira une assistance technique au Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur afin de renforcer la capacité de celui-ci à suivre le programme de repas scolaires et à en rendre compte, et à élaborer un cadre national pour la mise en œuvre d'une politique et d'une stratégie nationales en matière d'alimentation scolaire qui tiennent compte de la problématique femmes-hommes et du handicap.
89. Avec la participation des principales parties prenantes, le PAM réalisera une analyse de l'alimentation scolaire au Liban selon l'approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation, qui permettra de déterminer la mesure dans laquelle le Gouvernement est prêt à élaborer un programme national d'alimentation scolaire. Cette analyse éclairera également l'élaboration de la feuille de route nationale et du plan d'action connexe associés au programme.
90. Le PAM renforcera les capacités du Ministère de l'agriculture, fournira à ses bureaux régionaux du matériel pour la gestion des incendies, apportera un appui à ses pépinières et ses centres forestiers et aidera son comité chargé des réserves nationales à concevoir et à mettre en œuvre des plans relatifs aux réserves naturelles.

91. Fort de son savoir-faire en matière de logistique, le PAM s'efforcera, en coopération avec les ministères et les autorités locales, de renforcer les capacités institutionnelles dans ce domaine et d'unifier le réseau de chaînes d'approvisionnement du Liban. Il prévoit de soutenir la formulation de politiques visant à améliorer les transports et les douanes, et donc la gestion des chaînes d'approvisionnement alimentaire. Sur la base d'une analyse de la situation comportant des évaluations de la capacité logistique et des marchés des services, il déterminera les principaux domaines dans lesquels il faut améliorer les chaînes d'approvisionnement et la capacité logistique. Il proposera également de réaliser des investissements, notamment dans la remise en état du port et les installations d'entreposage, et de transférer aux ministères des connaissances sur l'approvisionnement stratégique, sur l'analyse des produits alimentaires de base et des prix du marché et sur tous les aspects de la gestion des contrats.

Partenariats

92. Le PAM collaborera avec divers ministères pour atteindre l'effet direct 4 du PSP.

Hypothèses

93. Dans le cadre de cet effet direct, il est supposé qu'un comité interministériel chargé de la protection sociale a été mis en place et est pleinement opérationnel pour assurer comme il convient la coordination des institutions dirigées par le Gouvernement. Il est également supposé que le PAM aura accès aux infrastructures nécessaires pour être en mesure d'évaluer les capacités logistiques du Liban.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

94. Le PAM veillera à ce que le Gouvernement soit doté des capacités institutionnelles renforcées dont il a besoin pour concevoir, planifier et mettre en œuvre les programmes, y compris en ce qui concerne la problématique femmes-hommes et l'inclusion du handicap, de façon à pouvoir diriger et gérer efficacement les principales fonctions du programme de protection sociale. Il est prévu que le PAM élabore en concertation avec le Gouvernement une stratégie nationale d'alimentation scolaire et un plan précis de mobilisation des ressources, et collabore avec les parties prenantes pertinentes.

Effet direct 5 du plan stratégique de pays: Les acteurs humanitaires tirent profit d'une meilleure coordination et de services délégués qui permettent d'assurer une assistance avant, pendant et après les crises

95. L'effet direct 5 du PSP définit l'appui apportée par le PAM en faveur de l'établissement d'une plateforme commune de mise en œuvre de l'assistance et en faveur de la prestation de services assurée par le Ministère des affaires sociales dans le domaine des filets de protection sociale.

Effet direct stratégique du PAM

96. L'effet direct 5 du PSP concorde avec l'effet direct stratégique 5 du PAM (Les acteurs de l'aide humanitaire et du développement sont plus efficaces et plus efficaces).

Domaine d'action privilégié

97. Cet effet direct du PSP est axé sur les interventions face aux crises.

Harmonisation avec les priorités nationales

98. Les interventions sont en phase avec le pilier 3 du Cadre de réforme, de relèvement et de reconstruction.

Produits escomptés

99. Les deux produits suivants permettront d'obtenir l'effet direct 5 du PSP:
- Les acteurs humanitaires tirent profit d'une meilleure coordination et de services délégués pendant les crises, qui permettent d'assurer une assistance.
 - Les partenaires bénéficient de services à la demande pour mettre en œuvre leurs programmes.

Activités essentielles

Activité 6: Assurer une coordination sectorielle et offrir des services délégués à l'intention des partenaires humanitaires

100. En se positionnant comme un acteur humanitaire majeur, le PAM aidera la communauté de l'action humanitaire à répondre aux besoins futurs des secteurs et des modules d'action groupée, notamment en ce qui concerne la coordination et les services délégués, afin de permettre aux partenaires de mener à bien leurs activités. Il continuera de diriger le module de la logistique au Liban ainsi que les secteurs de la sécurité alimentaire et de l'agriculture du pays.

Activité 7: Fournir des services à la demande, notamment des services de transfert de ressources, au Gouvernement et aux autres partenaires

101. Fort de son expérience mondiale et nationale et de ses capacités techniques, le PAM continuera de jouer le rôle de prestataire de services auprès des partenaires humanitaires et du Gouvernement, et de fournir à ces derniers un appui pour la mise en œuvre de leurs programmes.
102. En 2022, le PAM a commencé à soutenir la mise en œuvre du programme de filets de protection sociale d'urgence financé par le Banque mondiale et dirigé par le Gouvernement. Au titre de cette activité, le PAM est prêt à maintenir son soutien et à continuer de proposer des services de transferts de ressources monétaires dans le cadre des programmes d'assistance sociale du Gouvernement. Il communiquera à ce dernier des données socioéconomiques sur les ménages, à partir desquelles les bénéficiaires seront sélectionnés. Une fois sélectionnés par le Gouvernement, les bénéficiaires recevront une assistance de type monétaire par l'intermédiaire des opérateurs de transfert d'argent que le PAM aura recrutés et avec lesquels il aura passé un contrat.
103. En cas de crise supplémentaire imprévue, le PAM est prêt à fournir à la communauté d'aide humanitaire tout autre service à la demande dont elle aurait besoin. La plateforme commune de paiement LOUISE demeurera disponible.

Partenariats

104. Le PAM mettra à la disposition de la Présidence du Conseil des ministres des services de collecte de données sur les ménages et son système de paiement pour la fourniture de transferts de type monétaire aux ménages libanais.

Hypothèses

105. Il est supposé que le Gouvernement aura encore besoin d'une assistance financière pour son programme national de protection sociale, que les structures de coordination continueront de fonctionner et que la demande d'autres services se maintiendra.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

106. Le PAM continuera de se positionner comme un prestataire de services humanitaires majeur aussi longtemps que les acteurs humanitaires n'auront pas les moyens de mettre en œuvre leurs propres programmes de manière efficace et indépendante.

107. Le PAM jettera les bases du transfert à terme au Gouvernement de la responsabilité et de la mise en œuvre du système national de protection sociale, notamment au moyen d'activités de renforcement des capacités menées au titre de l'effet direct 4 du PSP.

4. Modalités d'exécution

4.1 Analyse des bénéficiaires

108. Au cours de la période couverte par le PSP, le PAM prévoit de venir en aide à 2,46 millions de femmes, d'hommes, de filles et de garçons appartenant à tous les groupes de population. Il entend cibler les bénéficiaires sur la base de critères multidimensionnels, notamment l'insécurité alimentaire.
109. Au titre de l'activité 1, le PAM prêtera assistance à 1,86 million de réfugiés et de Libanais dans un premier temps, et espère ramener progressivement ce nombre à 1,46 million de personnes d'ici à 2025 à mesure que la situation économique s'améliorera. Il prévoit de venir en aide à 1,35 million de réfugiés syriens, à 27 300 réfugiés palestiniens arrivés de la République arabe syrienne, à 74 807 réfugiés palestiniens déjà présents au Liban et à 11 000 réfugiés d'autres nationalités.
110. Au titre de l'activité 2, le PAM continuera de venir en aide à 430 000 bénéficiaires en 2023, et ramènera progressivement ce nombre à 285 000 en 2024, puis à tout juste un peu plus de 140 000 en 2025 à mesure que les besoins diminueront et que le Gouvernement assumera la responsabilité de l'assistance.
111. Au titre de l'activité 3, le PAM viendra en aide à 150 000 écoliers libanais et écoliers réfugiés en 2023, et portera progressivement ce chiffre à 220 000 écoliers d'ici à 2025. Les critères de ciblage seront fixés en coordination avec le Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur.
112. Au titre de l'activité 4, pendant les trois ans que durera le PSP, le PAM fournira des transferts de type monétaire assortis de conditions et assurera des activités de renforcement des capacités au profit de 27 000 participants, parmi lesquels 50 pour cent seront des femmes et des filles et 30 pour cent seront des jeunes. Au total, l'activité 4 permettra de venir en aide à 40 000 bénéficiaires en 2023 et à 50 000 en 2025. Le PAM réalisera un ciblage géographique fondé sur la pauvreté, la concentration de réfugiés accueillis, l'indice de résilience et l'impact des projets dans la zone d'intervention.

TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ET PAR ACTIVITÉ (TOUTES ANNÉES CONFONDUES)							
Effet direct du plan stratégique de pays	Activité	Groupe de bénéficiaires	2023	2024	2025	Total	
1	1	Filles	436 015	401 115	358 665	436 015	
		Garçons	460 597	422 897	376 697	460 597	
		Femmes	526 869	470 869	396 319	526 869	
		Hommes	439 689	393 289	331 489	439 689	
		Total	1 863 170	1 688 170	1 463 170	1 863 170	
2	2	Filles	80 840	53 580	26 884	80 840	
		Garçons	84 280	55 860	28 028	84 280	
		Femmes	136 311	90 345	45 332	136 311	
		Hommes	128 571	85 215	42 758	128 571	
		Total	430 002	285 000	143 002	430 002	
	3	3	Filles	77 865	96 034	114 202	114 202
			Garçons	72 135	88 966	105 798	105 798
		Total	150 000	185 000	220 000	220 000	
3	4	Filles	12 000	13 500	15 000	40 500	
		Garçons	12 600	14 175	15 750	42 525	
		Femmes	8 680	9 765	10 850	29 295	
		Hommes	6 720	7 560	8 400	22 680	
		Total	40 000	45 000	50 000	135 000	
Total (hors chevauchements)			2 383 472	2 080 720	1 730 672	2 461 022	

4.2 Transferts

113. Les transferts de type monétaire seront la principale modalité de l'assistance assortie ou non de conditions fournie aux bénéficiaires, qu'ils soient réfugiés ou Libanais, et l'assistance alimentaire en nature continuera d'être utilisée à plus petite échelle au titre de l'activité 1 et en cas d'imprévu dans le cadre des activités 3 et 4. La modalité de transfert sera choisie sur la base d'une analyse du rapport coût-efficacité, de l'efficacité et de la faisabilité, qui portera sur le fonctionnement des marchés et du secteur financier, la cohésion sociale et les considérations liées au principe consistant à "ne pas nuire" et qui accordera une large place aux groupes à haut risque comme les personnes handicapées. Compte tenu de l'hyperinflation en cours, le PAM surveillera attentivement les prix des principaux produits alimentaires sur le marché, et révisera le cas échéant le montant des transferts de type monétaire ainsi que la composition de l'assortiment alimentaire.

114. Le PAM continuera de mettre à profit son savoir-faire en tant qu'acteur majeur de l'assistance de type monétaire au Liban, et s'adaptera en permanence à l'évolution des restrictions bancaires, aux fluctuations des taux de change, à l'utilisation de deux monnaies, à l'instabilité des prix, au manque de liquidités et à d'autres risques. Il s'appuiera sur plusieurs mécanismes et divers accords contractuels pour procéder au décaissement des transferts de type monétaire assortis ou non de restrictions, qui passeront soit par des distributeurs automatiques de billets, soit par des magasins, soit par des opérateurs de transfert d'argent. Le PAM est résolu à optimiser l'utilisation des ressources financières ainsi que l'expérience vécue par les bénéficiaires en tenant compte de facteurs tels que la distance à parcourir, les délais d'attente, l'accessibilité, les connaissances nécessaires et les questions de protection.
115. Le PAM continuera d'effectuer des achats locaux et internationaux des produits de base utilisés dans les assortiments alimentaires destinés aux ménages libanais vulnérables, se laissant ainsi la possibilité de passer des transferts de type monétaire à l'assistance en nature et maintenant en place ses chaînes d'approvisionnement établies de longue date qui peuvent rapidement monter en puissance en cas de besoin. En outre, il a élaboré des plans d'urgence prévoyant le recours à une assistance en nature dans le cadre des activités 3 et 4 en cas de perturbations majeures du secteur financier.

4.3 Capacités du bureau de pays et profil du personnel

116. Avant le début du PSP, le PAM mènera une opération d'adaptation structurelle afin de déceler les éventuelles lacunes structurelles ainsi que les lacunes relatives au personnel et d'éclairer le choix de la marche à suivre pour améliorer la performance organisationnelle. Une évaluation des besoins d'apprentissage permettra de déterminer les besoins en matière de renforcement des capacités et d'améliorer l'efficacité et la performance. Le PAM pourrait envisager de procéder à une planification stratégique des effectifs afin de déterminer les ajustements à apporter pour répondre aux besoins structurels et aux besoins en personnel et contribuer aux priorités stratégiques énoncées dans le PSP.

4.4 Partenariats

117. Le PAM a établi une carte des parties prenantes qui recense les intérêts et les priorités de ses partenaires actuels et potentiels, à savoir: le Gouvernement hôte, les donateurs, les ONG, les organisations de la société civile, les institutions financières internationales, les autres organismes ayant leur siège à Rome, d'autres entités des Nations Unies et les acteurs du secteur privé. Il continuera d'investir dans la sensibilisation des donateurs dans le but d'établir des partenariats multipartites à long terme et de trouver des financements plus souples et plus prévisibles.
118. Il collaborera avec les partenaires du Cadre de réforme, de relèvement et de reconstruction (la Banque mondiale, l'Union européenne, l'Organisation des Nations Unies et le Gouvernement) s'agissant d'aider les bénéficiaires des programmes de protection sociale à pouvoir se passer des aides, grâce au renforcement de leur résilience dans le cadre d'interventions spécifiques. Le PAM prévoit une nouvelle évolution de ses partenariats établis avec les institutions financières internationales, qui passeront de la prestation de services à une participation plus grande à la conception des politiques et des programmes.

119. Le PAM est un membre actif de l'équipe de pays des Nations Unies et de l'équipe de pays pour l'action humanitaire, et copréside le secteur de la sécurité alimentaire et de l'agriculture avec la FAO. Il contribue également aux secteurs relatifs aux moyens d'existence, à la protection et à l'éducation, aux groupes de travail chargés de l'assistance de base, de la problématique femmes-hommes et de la stabilité sociale et au groupe restreint du réseau de prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles. Il copréside le groupe de travail sur l'assistance monétaire avec le HCR, le Bureau de la Coordinatrice résidente des Nations Unies et l'UNICEF. Il collaborera avec le HCR et le PNUD afin de mobiliser des fonds pour les opérations menées en faveur des réfugiés; avec l'UNICEF et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture en ce qui concerne les activités d'alimentation scolaire; et avec la FAO dans le domaine du renforcement des moyens d'existence et des systèmes alimentaires. Il participe également au groupe de travail chargé de la stabilité sociale, qui est dirigé par le PNUD.
120. Le PAM travaille actuellement aux côtés de 23 ONG internationales et nationales, et le nombre de partenaires coopérants devrait augmenter compte tenu de l'élargissement de l'intervention prévu entre 2022 et 2023. Il continuera d'améliorer les capacités et les moyens des ONG locales et de promouvoir les collaborations. Il recherchera de nouveaux partenaires pour améliorer les programmes à dimension nutritionnelle, la prise en compte des risques de conflit, l'égalité femmes-hommes et l'avancement des femmes, ainsi que les possibilités de production de connaissances et de recherche.

5. Gestion de la performance et évaluation

5.1 Modalités de suivi et d'évaluation

121. Le PAM élaborera une stratégie détaillée de suivi et d'évaluation tenant compte de la problématique femmes-hommes, qui couvrira tous les effets directs du PSP et précisera les rôles et les responsabilités spécifiques des partenaires coopérants, du bureau de pays et des bureaux auxiliaires. Les produits, les effets directs et les processus feront l'objet d'un suivi régulier au regard du Cadre de résultats institutionnels du PAM pour 2022-2025 et conformément aux directives en matière de suivi. Le PAM assurera un suivi régulier des effets directs ayant trait à la sécurité alimentaire, qui permettra d'effectuer des comparaisons entre les différentes composantes de la population. Grâce à un mécanisme communautaire de remontée de l'information, il pourra synthétiser facilement les informations en provenance de différentes sources accessibles et adaptées à divers besoins. Les informations seront utilisées pour suivre les répercussions positives et négatives de la mise en œuvre des activités du PSP en fonction de critères liés au sexe, à l'âge et au handicap, et elles éclaireront le choix des ajustements à apporter aux programmes ainsi que la prise de décisions.
122. Le PAM appliquera les recommandations issues de diverses évaluations et de différents examens, notamment l'évaluation du PSP pour 2016-2019 réalisée en 2021, la série d'évaluations consacrée en 2020 à l'alimentation scolaire d'urgence sur la période 2015-2019, l'évaluation conduite en 2019 au sujet des activités en faveur des moyens d'existence et de la résilience au Liban sur la période 2016-2019 et l'évaluation conjointe menée actuellement en collaboration avec le HCR qui concerne les activités utilisant des aides monétaires à usages multiples.
123. Le suivi par des tiers des interventions fondées sur les aides monétaires à usages multiples concernant les réfugiés syriens, assuré en permanence depuis 2017 par le consortium CAMEALEON (*Cash Monitoring, Evaluation, Accountability and Learning Organizational Network*) complète les activités de suivi et d'évaluation menées par le PAM, en constituant une source indépendante d'études, d'enseignements tirés de l'expérience et de recommandations.

124. Conformément aux recommandations issues de l'évaluation du PSP pour 2018-2022, la gestion de la performance et l'apprentissage seront renforcés afin d'étayer plus solidement la prise de décisions. Le suivi s'appuiera sur des applications de collecte de données par téléphone mobile, et les informations seront ensuite rassemblées dans une base de données centrale. La collecte de données et l'analyse des indicateurs de produit, y compris le nombre de bénéficiaires, seront réalisées par l'intermédiaire de l'outil des bureaux de pays pour une gestion efficace. Le PAM synthétisera les constatations issues du suivi et les enseignements tirés de l'expérience et rendra compte des résultats tous les trimestres afin d'orienter les ajustements à apporter aux interventions de façon à obtenir les résultats escomptés plus efficacement. Outre une évaluation du PSP menée au cours de la deuxième année de mise en œuvre, une évaluation décentralisée sera réalisée pendant la période couverte par le PSP.
125. Le PAM utilise le questionnaire court du Groupe de Washington sur les situations de handicap pour faciliter le recensement des personnes handicapées au sein des populations ciblées et appuyer la prise en compte du handicap dans les évaluations des risques en matière de protection.

5.2 Gestion des risques

Risques stratégiques

126. Depuis 2019, les conditions au Liban sont instables: les besoins humanitaires augmentent et les tensions sociales et les troubles civils s'aggravent. Le PAM surveille attentivement la situation, et s'appuie à cet effet sur une analyse régulière des risques de sécurité et sur une collaboration interinstitutions renforcée.
127. Pour obtenir le niveau de financement nécessaire à la réalisation des objectifs du PSP, il conviendra d'adopter des approches solides, axées sur les résultats et innovantes de façon à mobiliser des financements pluriannuels souples. Le PAM élaborera une stratégie de hiérarchisation des priorités de manière à garantir une assistance ininterrompue aux personnes, aux ménages et aux communautés les plus vulnérables, dans différents scénarios de financement.

Risques opérationnels

128. La crise économique présente des risques majeurs pour le PAM, notamment l'affaiblissement des capacités opérationnelles des partenaires, des fournisseurs et des détaillants. Pour perturber le moins possible l'assistance, le PAM collabore avec un prestataire de services financiers en vue d'augmenter le nombre de distributeurs automatiques de billets, et se penche actuellement sur d'autres moyens possibles d'effectuer les transferts de type monétaire.
129. Le creusement des inégalités sociales et économiques et des inégalités entre les femmes et les hommes, conjugué à une aggravation possible de l'instabilité politique en lien avec les élections législatives et l'élection présidentielle de 2022, risque de rendre nécessaire l'ajustement de certaines activités. Le PAM centrera ses efforts sur la planification de la continuité des opérations et collaborera avec la communauté internationale et la communauté nationale pour s'acquitter de son mandat et venir en aide aux bénéficiaires.

130. Le PAM veillera à ce que l'assistance fournie ne nuise pas aux femmes, aux hommes, aux filles ou aux garçons, notamment les personnes handicapées, mais renforce au contraire leur sécurité, leur dignité et leur intégrité. Il intégrera la protection dans la planification, la conception et la mise en œuvre des programmes afin d'obtenir une mobilisation réelle des communautés et de renforcer la responsabilité à l'égard des populations vulnérables, en particulier au moyen de mécanismes communautaires efficaces de remontée de l'information et d'une collaboration permanente avec les acteurs de la sécurité pour faire face à la multiplication des mouvements d'autodéfense. Toutes ces initiatives devraient contribuer à rendre l'accès à l'assistance plus sûr, plus inclusif et plus respectueux de la dignité des intéressés.

Risques fiduciaires

131. Le PAM est très peu disposé à prendre des risques fiduciaires, notamment en ce qui concerne la santé, la sûreté et la sécurité du personnel. Il forme les membres de son personnel et les partenaires coopérants aux règles en matière d'intégrité afin de s'assurer qu'ils connaissent leurs obligations en ce qui concerne les principes humanitaires, la lutte contre la fraude et la corruption au PAM, la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles et le recours au travail des enfants. Il a renforcé le processus de signalement et d'identification grâce à la mise en place du mécanisme communautaire de remontée de l'information, notamment pour les allégations d'exploitation et d'atteintes sexuelles.

Risques financiers

132. Sur fond de restrictions bancaires, de contrôles des capitaux et de fluctuations des taux de change, le PAM continuera de mener des évaluations des marchés, de surveiller les prix et de réaliser des prévisions de financement afin de garantir la fourniture de l'assistance aux personnes les plus vulnérables.
133. L'augmentation soutenue et persistante des prix internationaux des produits alimentaires et des carburants, liée aux pénuries sur les marchés mondiaux et aggravée par le conflit en Ukraine, entraînera probablement une augmentation du coût des achats internationaux et locaux. Le PAM continuera de rechercher de nouvelles sources d'approvisionnement en blé, en farine de blé enrichie et en légumes secs.

5.3 Garanties sociales et environnementales

134. Le PAM défend les principes des droits humains que sont l'obligation de rendre compte, l'état de droit, la participation et l'inclusion, l'égalité et la non-discrimination pour tous. Les activités sont mises en œuvre dans le respect des besoins, des droits et des capacités des personnes. Le PAM protège les données à caractère personnel des bénéficiaires, met tout en œuvre pour faire obstacle au travail des enfants et au travail forcé dans ses activités, et favorise l'inclusion et la participation des personnes les plus marginalisées et les plus exposées à l'insécurité alimentaire, comme les personnes handicapées.
135. Le PAM utilisera son cadre institutionnel de garanties environnementales et sociales pour analyser les risques environnementaux et sociaux présentés par les activités et les projets.

6. Des ressources axées sur les résultats

6.1 Budget du portefeuille de pays

136. Au cours des trois années couvertes par le PSP, le PAM aura besoin de 5,3 milliards de dollars, dont 54 pour cent seront consacrés à l'effet direct 1 du PSP et serviront à fournir des transferts de ressources non assortis de conditions aux Libanais et aux réfugiés bénéficiant de l'assistance. Les transferts effectués en faveur des bénéficiaires libanais dans le cadre du système national de protection sociale et les coûts d'appui y afférents représentent 42 pour cent du budget total. Le PAM affectera 55,2 millions de dollars aux interventions axées sur la promotion de l'égalité femmes-hommes et de l'avancement des femmes.

TABLEAU 2: BUDGET DE PORTEFEUILLE DE PAYS (en dollars)					
Effet direct du plan stratégique de pays	Activité	2023	2024	2025	Total
1	1	986 891 437	979 736 245	922 140 269	2 888 767 950
2	2	287 567 249	216 049 640	124 252 208	627 869 097
	3	20 701 595	25 898 520	31 547 731	78 147 846
3	4	29 381 540	31 381 794	33 429 721	94 193 055
4	5	2 881 706	3 157 774	3 438 737	9 478 217
5	6	760 319	758 523	761 164	2 280 006
	7	432 376 332	588 782 919	589 362 011	1 610 521 262
Total		1 760 560 177	1 845 765 415	1 704 931 841	5 311 257 433

6.2 Perspectives de financement et stratégie de mobilisation de ressources

137. Les contributions précédentes en faveur des opérations menées au Liban ont été apportées par quatre donateurs principaux. Le PAM adoptera des approches innovantes de mobilisation de ressources auprès de sources de financement non habituelles, plaidera en amont pour la fourniture de financements pluriannuels souples et diversifiera et développera les nouvelles possibilités de partenariat stratégique et de mobilisation de ressources.

ANNEXE I

CADRE LOGIQUE DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ÉTABLI POUR LE LIBAN (JANVIER 2023–DÉCEMBRE 2025)

ODD 2: Faim zéro

Cible 1 de l'ODD 2: Accès à l'alimentation

Effet direct 1 du plan stratégique de pays: Les personnes vulnérables sur le plan économique et en situation d'insécurité alimentaire vivant au Liban, y compris les réfugiés, satisfont leurs besoins essentiels pendant et après les crises

Catégorie d'effet direct: Les populations sont mieux à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels urgents

Domaine d'action privilégié: intervention face à une crise

Hypothèses

Les ressources financières nécessaires sont disponibles

Les systèmes monétaires continuent de fonctionner normalement

La chaîne d'approvisionnement alimentaire n'est pas perturbée

Indicateurs d'effet direct

Indice des stratégies de survie fondées sur la consommation, indice réduit des stratégies de survie

Capacité économique à satisfaire les besoins essentiels

Score de consommation alimentaire

Stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence visant à satisfaire les besoins essentiels

Stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence visant à parvenir à la sécurité alimentaire

Activités et produits

1. Fournir une assistance non assortie de conditions aux personnes touchées par une crise vivant au Liban, y compris les réfugiés (1.2: Transferts de ressources non assortis de conditions)

Les personnes vulnérables sur le plan économique et en situation d'insécurité alimentaire vivant au Liban, y compris les réfugiés, reçoivent une assistance non assortie de conditions pour satisfaire leurs besoins alimentaires et autres besoins essentiels (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

Les personnes vulnérables sur le plan économique et en situation d'insécurité alimentaire vivant au Liban, y compris les réfugiés, reçoivent une assistance non assortie de conditions pour satisfaire leurs besoins alimentaires et autres besoins essentiels (Catégorie de produit B: Aliments nutritifs fournis. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

Les personnes vulnérables sur le plan économique et en situation d'insécurité alimentaire vivant au Liban, y compris les réfugiés, reçoivent une assistance non assortie de conditions pour satisfaire leurs besoins alimentaires et autres besoins essentiels (Catégorie de produit E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements mises en œuvre. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

Effet direct 2 du plan stratégique de pays: Les personnes extrêmement pauvres et vulnérables vivant au Liban, y compris les enfants, sont plus résilientes grâce à leur prise en charge par les filets nationaux de protection sociale tout au long de l'année

Catégorie d'effet direct: Les populations obtiennent de meilleurs résultats sur le plan de la nutrition, de la santé et de l'éducation

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

Tient compte de la nutrition

Hypothèses

Les ressources financières nécessaires sont disponibles

Les écoles demeurent accessibles et ouvertes

Le Gouvernement est en mesure d'augmenter sa contribution financière en faveur du système de protection sociale

Indicateurs d'effet direct

Taux de fréquentation scolaire

Indice des stratégies de survie fondées sur la consommation, indice réduit des stratégies de survie

Capacité économique à satisfaire les besoins essentiels

Score de consommation alimentaire

Stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence visant à satisfaire les besoins essentiels

Nombre d'interventions complémentaires en faveur de la santé et de la nutrition à l'école que le PAM mène parallèlement à ses activités d'alimentation scolaire

Taux de poursuite des études/d'abandon des études (par niveau)

Activités et produits**2. Fournir des transferts monétaires non assortis de conditions aux Libanais extrêmement pauvres dans le cadre de programmes nationaux de filets de sécurité (1.2: Transferts de ressources non assortis de conditions)**

Les Libanais extrêmement pauvres reçoivent des transferts de ressources non assortis de conditions pour satisfaire leurs besoins essentiels (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 2.1: Les populations en situation d'insécurité alimentaire accèdent plus facilement et plus durablement à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire et à des compétences et à des services nouveaux ou améliorés pour satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels)

3. Fournir des repas scolaires nutritifs aux enfants libanais et aux enfants réfugiés (1.5: Programmes en milieu scolaire)

Les enfants des écoles ciblées, y compris les réfugiés, reçoivent un repas scolaire quotidien à dimension nutritionnelle et bénéficient d'un projet pilote d'alimentation scolaire utilisant la production locale, ce qui permet de faire baisser le taux d'abandon, d'augmenter le taux de fréquentation et d'améliorer la capacité d'apprentissage des élèves et leur apport en éléments nutritifs (Catégorie de produit: A: Ressources transférées. Produit standard 2.3: Les enfants et les adolescents d'âge scolaire ont accès à des ensembles d'activités en faveur de la santé et de la nutrition en milieu scolaire)

Les enfants des écoles ciblées, y compris les réfugiés, reçoivent un repas scolaire quotidien à dimension nutritionnelle et bénéficient d'un projet pilote d'alimentation scolaire utilisant la production locale, ce qui permet de faire baisser le taux d'abandon, d'augmenter le taux de fréquentation et d'améliorer la capacité d'apprentissage des élèves et leur apport en éléments nutritifs (Catégorie de produit F: Petits exploitants agricoles bénéficiant d'un appui. Produit standard 2.3: Les enfants et les adolescents d'âge scolaire ont accès à des ensembles d'activités en faveur de la santé et de la nutrition en milieu scolaire)

Les enfants des écoles ciblées, y compris les réfugiés, reçoivent un repas scolaire quotidien à dimension nutritionnelle et bénéficient d'un projet pilote d'alimentation scolaire utilisant la production locale, ce qui permet de faire baisser le taux d'abandon, d'augmenter le taux de fréquentation et d'améliorer la capacité d'apprentissage des élèves et leur apport en éléments nutritifs (Catégorie de produit N: Alimentation scolaire assurée. Produit standard 2.3: Les enfants et les adolescents d'âge scolaire ont accès à des ensembles d'activités en faveur de la santé et de la nutrition en milieu scolaire)

Les communautés tirent profit d'activités de sensibilisation à la nutrition qui contribuent à promouvoir les habitudes alimentaires saines et la cohésion sociale (Catégorie de produit E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements mises en œuvre. Produit standard 2.2: Les enfants, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères ainsi que d'autres populations vulnérables sur le plan nutritionnel bénéficient de programmes qui visent à prévenir et à traiter la malnutrition et à améliorer le régime alimentaire)

Cible 4 de l'ODD 2: Système alimentaire durable

Effet direct 3 du plan stratégique de pays: D'ici à 2025, les individus, les ménages et les communautés vivant au Liban qui sont vulnérables face aux chocs économiques et climatiques disposent de moyens d'existence plus résilients

Catégorie d'effet direct: Les populations disposent de moyens d'existence améliorés et durables

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

Hypothèses

Des ressources financières pluriannuelles suffisantes sont disponibles

Indicateurs d'effet direct

Indice des stratégies de survie fondées sur la consommation, indice réduit des stratégies de survie

Capacité économique à satisfaire les besoins essentiels

Score de consommation alimentaire

Stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence visant à parvenir à la sécurité alimentaire

Pourcentage de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages découlant de l'amélioration de la base des moyens d'existence

Activités et produits

4. Fournir aux communautés de Libanais et de réfugiés vulnérables un appui intégré au renforcement de la résilience et à l'amélioration des moyens d'existence par zone dans le cadre d'approches tenant compte des risques de conflit et de nature à transformer les relations femmes-hommes (1.6: Création d'actifs communautaires et familiaux)

Les communautés tirent profit d'interventions par zone intégrées, comme la création d'actifs, la gestion des ressources naturelles et le renforcement des filières, qui favorisent l'adaptation aux changements climatiques et le développement de l'économie locale (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 3.1: Les individus et les communautés ont accès à des actifs productifs leur permettant de mieux faire face aux chocs et aux facteurs de perturbation)

Les communautés tirent profit d'interventions par zone intégrées, comme la création d'actifs, la gestion des ressources naturelles et le renforcement des filières, qui favorisent l'adaptation aux changements climatiques et le développement de l'économie locale (Catégorie de produit D: Actifs créés. Produit standard 3.1: Les individus et les communautés ont accès à des actifs productifs leur permettant de mieux faire face aux chocs et aux facteurs de perturbation)

Les producteurs et les entrepreneurs locaux reçoivent une assistance technique et des ressources pour augmenter le volume et la qualité de leur production et améliorer leur accès aux marchés et leur compétitivité (Catégorie de produit F: Petits exploitants agricoles bénéficiant d'un appui. Produit standard 3.3: Les petits exploitants agricoles et les acteurs des chaînes de valeur ont davantage de capacités pour produire et regrouper des excédents commercialisables, réduire les pertes après récolte, accéder aux marchés et tirer parti des liens noués avec les écoles)

Les personnes vulnérables qui participent aux activités de promotion des moyens d'existence, telles que la création d'actifs, la gestion des ressources naturelles et la mise en place de sources de revenus potentielles, reçoivent une assistance pour satisfaire leurs besoins alimentaires et devenir plus autonomes (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 3.1: Les individus et les communautés ont accès à des actifs productifs leur permettant de mieux faire face aux chocs et aux facteurs de perturbation)

Les personnes vulnérables qui participent aux activités de promotion des moyens d'existence, telles que la création d'actifs, la gestion des ressources naturelles et la mise en place de sources de revenus potentielles, reçoivent une assistance pour satisfaire leurs besoins alimentaires et devenir plus autonomes (Catégorie de produit D: Actifs créés. Produit standard 3.1: Les individus et les communautés ont accès à des actifs productifs leur permettant de mieux faire face aux chocs et aux facteurs de perturbation)

Les personnes vulnérables qui participent aux activités de promotion des moyens d'existence, telles que la création d'actifs, la gestion des ressources naturelles et la mise en place de sources de revenus potentielles, reçoivent une assistance pour satisfaire leurs besoins alimentaires et devenir plus autonomes (Catégorie de produit E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements mises en œuvre. Produit standard 3.1: Les individus et les communautés ont accès à des actifs productifs leur permettant de mieux faire face aux chocs et aux facteurs de perturbation)

Les personnes vulnérables qui participent aux activités de promotion des moyens d'existence, telles que la création d'actifs, la gestion des ressources naturelles et la mise en place de sources de revenus potentielles, reçoivent une assistance pour satisfaire leurs besoins alimentaires et devenir plus autonomes (Catégorie de produit G: Compétences, capacités et services utilisés pour mettre en place des moyens d'existence adaptés aux changements climatiques. Produit standard 3.1: Les individus et les communautés ont accès à des actifs productifs leur permettant de mieux faire face aux chocs et aux facteurs de perturbation)

ODD 17: Partenariats pour la réalisation des objectifs**Cible 9 de l'ODD 17: Renforcement des capacités**

Effet direct 4 du plan stratégique de pays: D'ici à 2025, les institutions nationales du Liban sont dotées de capacités renforcées leur permettant de gérer les filets de protection sociale et d'autres programmes

Catégorie d'effet direct: Les programmes et les systèmes nationaux sont renforcés

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

Hypothèses

Les infrastructures logistiques sont accessibles

Indicateurs d'effet direct

Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été renforcés grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités

Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale concernant la santé et la nutrition à l'école, y compris l'alimentation scolaire, qui ont été renforcés ou élaborés grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités ou de sensibilisation

Nombre de politiques et d'instruments législatifs nouveaux ou adaptés contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été approuvés grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités

Ressources mobilisées (valeur en dollars) pour les systèmes nationaux contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD avec l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités

Indice d'alimentation scolaire de l'approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation (SABER)

Activités et produits

5. Apporter un savoir-faire technique et mener des activités de renforcement des capacités et de conseil sur les politiques pour accroître les capacités du Gouvernement (1.10: Appui sectoriel en faveur de la protection sociale)

Le Gouvernement est doté de capacités renforcées en matière de gestion des chaînes d'approvisionnement alimentaire (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 4.1: Les acteurs nationaux ont davantage de capacités et de connaissances pour renforcer les politiques, les stratégies, les processus et les programmes qui contribuent à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD)

Le Gouvernement dispose de programmes, de politiques et de systèmes nationaux renforcés et est doté de capacités plus importantes pour mettre en œuvre des programmes de protection sociale et d'autres activités (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 4.1: Les acteurs nationaux ont davantage de capacités et de connaissances pour renforcer les politiques, les stratégies, les processus et les programmes qui contribuent à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD)

Cible 16 de l'ODD 17: Partenariats mondiaux

Effet direct 5 du plan stratégique de pays: Les acteurs humanitaires tirent profit d'une meilleure coordination et de services délégués qui permettent d'assurer une assistance avant, pendant et après les crises

Catégorie d'effet direct: Les acteurs de l'aide humanitaire et du développement sont plus efficaces et plus efficaces

Domaine d'action privilégié: intervention face à une crise

Hypothèses

Le Gouvernement a encore besoin d'une assistance pour son programme national de protection sociale
La demande de services se maintient

Indicateurs d'effet direct

Pourcentage d'utilisateurs satisfaits des services fournis

Activités et produits

6. Assurer une coordination sectorielle et offrir des services délégués à l'intention des partenaires humanitaires (2.1: Module de la logistique)

Les acteurs humanitaires tirent profit d'une meilleure coordination et de services délégués pendant les crises, qui permettent d'assurer une assistance (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 5.1: Les gouvernements et les acteurs humanitaires utilisent des services délégués dans les contextes de crise pour mettre en place, gérer et assurer des interventions et des services)

Les acteurs humanitaires tirent profit d'une meilleure coordination et de services délégués pendant les crises, qui permettent d'assurer une assistance (Catégorie de produit H: Services et plateformes partagés mis à disposition. Produit standard 5.1: Les gouvernements et les acteurs humanitaires utilisent des services délégués dans les contextes de crise pour mettre en place, gérer et assurer des interventions et des services)

7. Fournir des services à la demande, notamment des services de transfert de ressources, au Gouvernement et aux autres partenaires (2.4: Services à la demande)

Les partenaires bénéficient de services à la demande pour mettre en œuvre leurs programmes (Catégorie de produit H: Services et plateformes partagés mis à disposition. Produit standard 5.2: Les partenaires utilisent des services à la demande pour augmenter leurs capacités et mener des interventions plus efficaces, plus efficaces et mieux coordonnées)

ODD 2: Faim zéro**CC.1. Protection****Indicateurs transversaux**

CC.1.1: Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucune inquiétude concernant la sécurité du fait de leur participation aux programmes du PAM

CC.1.2: Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucun obstacle les empêchant d'accéder à l'assistance alimentaire et nutritionnelle

CC.1.3: Pourcentage de bénéficiaires indiquant qu'ils étaient traités avec respect du fait de leur participation aux programmes

CC.1.4: Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles handicapés accédant à des produits alimentaires/des transferts de type monétaire/des bons-produits/des services axés sur le renforcement des capacités

CC.1.5: Le PAM respecte ou dépasse les normes du cadre de responsabilité de la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap concernant l'accessibilité (examen quadriennal complet)

CC.2. Obligation redditionnelle**Indicateurs transversaux**

CC.2.1: Pourcentage de bénéficiaires indiquant qu'ils ont reçu des informations accessibles sur les programmes du PAM, y compris concernant la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles

CC.2.2: Pourcentage de bureaux de pays et d'unités du PAM respectant ou dépassant les normes énoncées dans la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap concernant la consultation des organisations de personnes handicapées (examen quadriennal complet)

CC.2.3: Pourcentage de bureaux de pays dotés d'un mécanisme communautaire opérationnel de remontée de l'information

CC.2.4: Nombre de bureaux de pays disposant d'un plan d'action relatif à la participation des communautés

CC.2.5: Nombre d'enfants et d'adultes qui ont accès à un moyen sûr de signaler des actes d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis par des membres du personnel d'aide humanitaire, d'aide au développement ou de protection ou par des membres du personnel d'autres organisations qui portent assistance aux populations touchées (OIM, HCDH, PNUD, DPO, FNUAP, HCR, UNICEF, ONU-Femmes, OCHA)

CC.2.6: Pourcentage de partenaires coopérants du PAM inscrits sur le Portail des partenaires des Nations Unies, qui ont été évalués dans le cadre de l'évaluation des capacités des partenaires d'exécution des Nations Unies en matière de protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles

CC.3. Égalité femmes-hommes et avancement des femmes

Indicateurs transversaux

CC.3.1: Pourcentage de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires, des espèces ou des bons sont prises par la femme, par l'homme ou par les deux, ventilé par modalité de transfert

CC.3.2: Pourcentage de femmes parmi les membres des entités qui prennent des décisions concernant l'assistance alimentaire

CC.3.3: Type de transfert (produits alimentaires, espèces, bons ou aucune rémunération) reçu par les personnes participant aux activités du PAM, ventilé par sexe, par âge et par type d'activité

CC.4. Durabilité environnementale

Indicateurs transversaux

CC.4.1: Proportion d'accords de partenariat sur le terrain, de mémorandums d'accord et de contrats de construction se rapportant à des activités des plans stratégiques de pays, qui ont été analysés sous l'angle des risques environnementaux et sociaux

CC.4.2: Pourcentage de bureaux du PAM appliquant un système de gestion environnementale

CC.5. Intégration de la nutrition

Indicateurs transversaux

CC.5.2: Pourcentage de personnes auxquelles le PAM vient en aide qui bénéficient d'une composante de programme tenant compte de la nutrition

ANNEXE II

RATION ALIMENTAIRE (<i>grammes/personne/jour</i>) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (<i>dollars/personne/jour</i>), PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ET PAR ACTIVITÉ								
	Effet direct 1 du PSP				Effet direct 2 du PSP			Effet direct 3 du PSP
	Activité 1				Activité 2		Activité 3	Activité 4
Type de bénéficiaires	Réfugiés syriens et non syriens et Libanais touchés par une crise			Réfugiés syriens les plus vulnérables (aides monétaires à usages multiples)	Libanais vulnérables	Libanais vulnérables (aides monétaires à usages multiples)	Réfugiés syriens et Libanais vulnérables	Réfugiés syriens et Libanais vulnérables
Modalité	Transferts de type monétaire et produits alimentaires - Libanais	Transferts de type monétaire - Syriens	Transferts de type monétaire - non-Syriens	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire et produits alimentaires	Transferts de type monétaire et produits alimentaires
Transferts de type monétaire (<i>dollars/personne/jour</i>)	1,01	1,20	1,20	0,80	1,20	0,71	0,54	1,40
Riz, blanc, rond	83,330	-	-	-	-	-	66,670	83,330
Blé (enrichi), boulgour, complet ou moulu	58,330	-	-	-	-	-	33,335	58,330
Pâtes, spaghetti, blanches	66,660	-	-	-	-	-	66,660	66,660
Pâtes, vermicelle	16,670	-	-	-	-	-	16,670	16,670

RATION ALIMENTAIRE (<i>grammes/personne/jour</i>) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (<i>dollars/personne/jour</i>), PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ET PAR ACTIVITÉ								
	Effet direct 1 du PSP				Effet direct 2 du PSP			Effet direct 3 du PSP
	Activité 1				Activité 2		Activité 3	Activité 4
Type de bénéficiaires	Réfugiés syriens et non syriens et Libanais touchés par une crise			Réfugiés syriens les plus vulnérables (aides monétaires à usages multiples)	Libanais vulnérables	Libanais vulnérables (aides monétaires à usages multiples)	Réfugiés syriens et Libanais vulnérables	Réfugiés syriens et Libanais vulnérables
Modalité	Transferts de type monétaire et produits alimentaires – Libanais	Transferts de type monétaire – Syriens	Transferts de type monétaire – non-Syriens	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire et produits alimentaires	Transferts de type monétaire et produits alimentaires
Total kcal/jour	Transferts de type monétaire: 2 100				-	-	Transferts de type monétaire: 250	Transferts de type monétaire: 1 050
	Produits alimentaires: 1 959				-	-	Produits alimentaires: 1 428	Produits alimentaires: 1 959
% de kcal d'origine protéique	Produits alimentaires: 15				-	-	Produits alimentaires: 13,6	Produits alimentaires: 15
Nombre de jours d'alimentation par an	360				360		Transferts de type monétaire: 140 Produits alimentaires: 60	Transferts de type monétaire: 90 Produits alimentaires: 30

ANNEXE III

TOTAL DES BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES/TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE ET VALEUR		
Types de produits alimentaires/transferts de type monétaire	Total (<i>en tonnes</i>)	Total (<i>en dollars</i>)
Céréales	71 273	49 366 595
Légumes secs	64 715	75 750 586
Huile et matières grasses	11 645	19 760 761
Aliments composés et mélanges	0	0
Autres	21 602	61 706 030
Total (<i>produits alimentaires</i>)	169 235	206 583 971
Transferts de type monétaire		3 004 599 204
Total (<i>valeur des produits alimentaires et des transferts de type monétaire</i>)	169 235	3 211 183 175

ANNEXE IV

VENTILATION INDICATIVE DES COÛTS PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS (en dollars)						
	Cible 1 de l'ODD 2 Effet direct stratégique 1 du PAM	Cible 1 de l'ODD 2 Effet direct stratégique 2 du PAM	Cible 4 de l'ODD 2 Effet direct stratégique 3 du PAM	Cible 9 de l'ODD 17 Effet direct stratégique 4 du PAM	Cible 16 de l'ODD 17 Effet direct stratégique 5 du PAM	Total
	Effet direct 1 du PSP	Effet direct 2 du PSP	Effet direct 3 du PSP	Effet direct 4 du PSP	Effet direct 5 du PSP	
Domaine d'action privilégié	Intervention face à une crise	Renforcement de la résilience	Renforcement de la résilience	Renforcement de la résilience	Intervention face à une crise	
Transferts	2 657 126 783	644 182 578	82 995 486	7 931 416	1 583 350 731	4 975 586 993
Mise en œuvre	32 657 638	13 218 957	4 708 333	893 803	15 840 539	67 319 271
Coûts d'appui direct ajustés	22 673 748	5 525 172	740 364	74 515	13 470 844	42 484 643
Total partiel	2 712 458 169	662 926 707	88 444 183	8 899 734	1 612 662 113	5 085 390 906
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)	176 309 781	43 090 236	5 748 872	578 483	139 155	225 866 527
Total	2 888 767 950	706 016 943	94 193 055	9 478 217	1 612 801 269	5 311 257 433

Liste des sigles utilisés dans le présent document

FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
LOUISE	plateforme du système interorganisations libanais unifié pour les cartes électroniques
ODD	objectif de développement durable
OIT	Organisation internationale du Travail
ONG	organisation non gouvernementale
ONU-Femmes	Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PSP	plan stratégique de pays
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance